

# Comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale de La Désirade



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



## SOMMAIRE ■ ■ ■

SOMMAIRE .....	2
FINANCEURS .....	4
ACTIVITES ET OPERATIONS REALISEES SUR LA RESERVE NATURELLE EN 2022.....	5
1. ACTIONS REALISEES OU NON REALISEE EN 2022 ET PREVISIONNEL .....	6
2. CONNAISSANCE ET SUIVI DU PATRIMOINE NATUREL .....	10
CS 1 : Suivi des études relatives aux publications géologiques concernant la Désirade .....	10
CS 2 : Appui aux projets de recherches géologiques .....	11
CS 4 : Étudier la dynamique et la structure de la population d’iguanes des Petites Antilles .....	12
CS 7 : Suivi de la population de <i>Melocactus</i> sur des stations identifiées.....	14
CS 8 : Suivi sanitaire et de la croissance de <i>Melocactus intortus</i> .....	14
CS 20 : Mise en défend de <i>Melocactus intortus</i> .....	14
CS 9 : Suivi de la reproduction des oiseaux marins et limicoles (nicheurs et potentiellement nicheurs) notamment petite sterne et huitrier d’Amérique.....	16
CS 10 : Suivi des autres populations d’espèces nicheuses (passereaux).....	21
CS 11 : Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des oiseaux présents sur les salines et la Réserve .....	24
CS 12 : Suivi de l’évolution du nombre de pontes de tortues marines .....	27
CS 13 : Recenser les échouages .....	28
CS 16 : Définir et rechercher les espèces invasives ou potentiellement invasives .....	29
CS 22 : Étudier les populations d’arthropodes de la réserve .....	30
3. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT .....	34
SP 1 : Assurer les tournées de surveillance .....	34
SP 2 : Surveiller l'introduction éventuelle de l'Iguane rayé .....	35
SP 3 : Mise en place de tournées spécifiques de recherche d'espèces invasives .....	36
SP 4 : Renforcer la coordination des différents moyens de police sur le territoire .....	37
4. INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL .....	38
IP 1 : Nettoyer les sites .....	38
5. COMMUNICATION ET PEDAGOGIE, CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION .....	39
CC 2 : Création d'un sentier de découverte sur le thème de la géologie .....	39
CC 3 : Réalisation d'un topoguide .....	39
CC 4 : Réaliser des supports de communication .....	39
CC 10 : Actualiser le site internet et mettre en ligne une page Facebook.....	40
6. PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION.....	42
PA 2 : Poursuivre les interventions pédagogiques en milieu scolaire .....	42

PA 3 : Poursuivre les interventions auprès d'un public adulte et des associations .....	43
PA 4 : Participer aux manifestations locales.....	43
PA 5 : Renforcer le lien entre la population et la réserve.....	43
5. CREATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL .....	45
CI 3 : Entretien du bornage .....	45
6. MANAGEMENT ET SOUTIEN .....	46
MS 1 : Former les prestataires touristiques.....	46
MS 5 : Mise en défens des parcelles .....	46
MS6 : Limiter l'impact des caprins et ovins .....	47
MS 8 : Créer un partenariat avec l'office municipal du tourisme de La Désirade.....	48
MS 13 : Accueillir et encadrer des stagiaires .....	49
MS 14 : Renforcer l'équipe de surveillance avec des écovolontaires .....	49
MS 15 : Rédiger et publier des rapports et compte-rendu .....	50
MS 18 : Rechercher d'autres financements.....	51
MS 21 : Participer aux assemblées générales de RNF .....	52
MS 23 : Participer aux plans d'action iguanes .....	53
MS 24 : Participer au plan de restaurations tortues et au réseau tortues marines Guadeloupe.....	54
MS 26 : Alimenter les bases de données écologiques locales et nationales .....	55
MS 29 : Maintenance des équipements et des locaux .....	56
MS 30 : Renouveler les équipements bureautiques et petits matériels .....	56
Budget réalisé RND – Année 2022 .....	57
Budget prévisionnel RND – Année 2023.....	58
TABLE DES ANNEXES.....	59

## FINANCEURS



*Illustrations de la page de couverture : © Mélanie LIBEAU et Théo SOULA, lauréats du concours photo organisé pour les 20 ans de la cogestion entre l'association Titè et l'ONF*



## Activités et opérations réalisées sur la réserve naturelle en 2022

Le comité consultatif du 3 avril 2014 a acté le fait que les actions visant les espèces protégées ou ayant une forte valeur patrimoniale qui sont programmées dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle puissent bénéficier à l'ensemble du territoire désiradien. Ainsi, les actions menées par l'équipe de gestion ne se limitent pas qu'à la Réserve mais concernent plus largement la totalité de la Désirade, comme c'est le cas par exemple pour les prospections de recherche d'iguanes et d'Espèce Exotiques Envahissantes (EEE) ou bien pour l'appui au projet de restauration de la Pointe Colibri.

La plupart des actions décrites ci-dessous ont été mises en œuvre en ce sens. Elles se déclinent selon les thématiques suivantes :

- Amélioration des connaissances sur les espaces et les espèces protégés
- Protection et conservation des espaces et espèces protégés
- Surveillance du territoire et police de l'environnement
- Création d'infrastructures d'accueil et de découverte de la réserve
- Communication et éducation à l'environnement
- Renforcement de la coopération régionale et internationale
- Optimisation des moyens pour assurer la qualité des missions

Ce rapport d'activité présente les actions qui ont pu être réalisées en 2022 sous forme de fiches action au format du Plan de Gestion.

Les actions non réalisées ne seront pas détaillées dans ce rapport.

En 2021, le plan de gestion 2021-2025 de la Réserve Naturelle Nationale de La Désirade a été validé par le Comité Consultatif ; il a également reçu un avis favorable à la validation de la part du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Le plan de gestion est actuellement à l'étude par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP), dernière étape du processus de validation.

## 1. Actions réalisées ou non réalisées en 2022 et prévisionnel

x : action non réalisée en 2021

✓ : action réalisée en 2021

	Action non prévue
	Action prévue – priorité 1
	Action prévue – priorité 2
	Action prévue – priorité 3

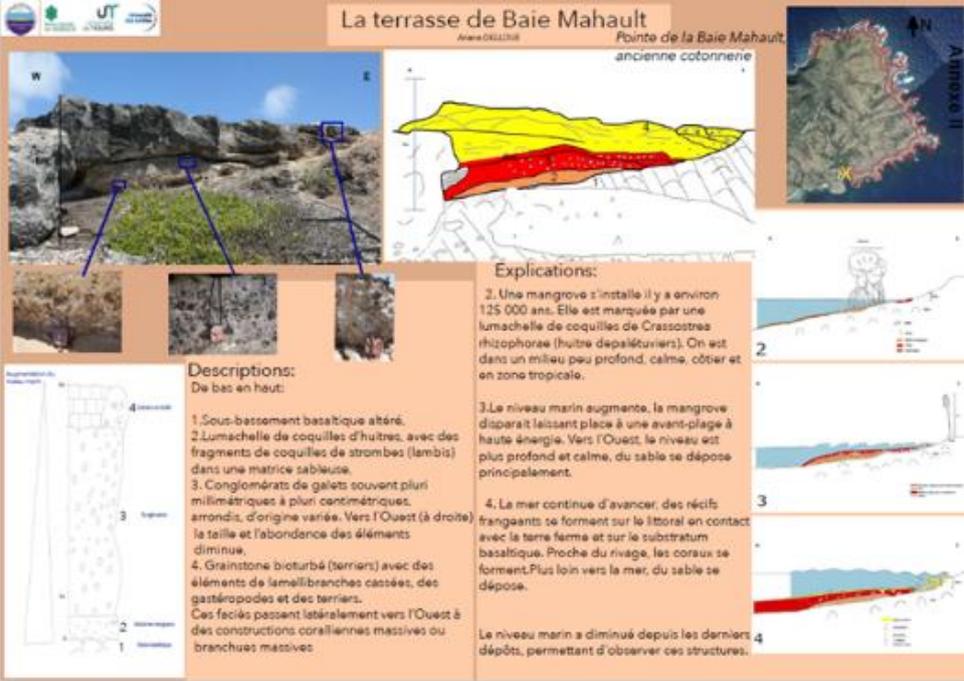
Code	Action	Priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>CS</b>	<b>Connaissance et suivi du patrimoine naturel</b>							
CS01	Suivis des études relatives aux publications géologiques concernant la Désirade.	1	✓	✓	✓			
CS02	Appui aux projets de recherches géologiques	1	X	✓	✓			
CS03	Suivi de l'évolution des affleurements	1	X	X	✓			
CS04	Etudier la dynamique et la structure de la population d'Iguanes des Petites Antilles	1	✓	✓	✓			
CS05	Etudier la structure et l'utilisation du territoire de l'Iguanes des Petites Antilles	3	✓	X	X			
CS06	Suivi global de la population de <i>Melocactus</i> de la réserve	1	✓	✓				
CS07	Suivi de la population de <i>Melocactus intortus</i> sur des stations identifiées	1	✓	✓	✓			
CS08	Suivi sanitaire et de la croissance de <i>Melocactus intortus</i>	1	✓	✓	✓			
CS09	Suivre la reproduction des oiseaux marins et limicoles	1	✓	✓	✓			
CS10	Suivre les autres populations d'espèces nicheuses (passereaux)	2	✓	✓	✓			
CS11	Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des oiseaux présents sur les salines et la Réserve	1	✓	✓	✓			
CS12	Suivis de l'évolution du nombre de pontes de tortues marines	1	✓	✓	✓			
CS13	Recenser les échouages	2	✓	✓	✓			
CS14	Inventorier les sites inféodés au Scinque de la Désirade	3	✓					
CS15	Participation à la réalisation d'un inventaire de la population de chauve-souris	3	X		X			
CS16	Définir et rechercher les espèces animales invasives ou potentiellement invasives	1	X	✓	✓			
CS17	Etudier la dynamique, la régénération et la croissance de la végétation	1	X	X	X			
CS18	Réaliser un inventaire floristique	3	X					
CS19	Participer aux études, inventaires ou suivis sur la population de Gaïac de Désirade	2	X					

CS20	Mise en défend de <i>Mélocactus Intortus</i>	1	✓	✓	✓			
<b>Code</b>	<b>Action</b>	<b>Priorité</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
CS21	Réaliser une cartographie des habitats sur la réserve	1	✓					
CS22	Etudier les populations d'arthropodes sur la réserve	2	✓					
<b>MS</b>	<b>Management et soutien</b>							
MS01	Former les prestataires (taxis visite guidée de l'île) pour l'encadrement des visiteurs	1	X	✓	X			
MS02	Soutenir la commune dans son projet de gestion des déchets	2	✓	✓	X			
MS03	Re végétalisation et balisage des accès	2	✓		X			
MS04	Encadrement des prélèvements de roches	1	X	X	X			
MS05	Mise en défens de parcelles	1	✓	✓	✓			
MS06	Limiter l'impact des caprins et ovins	1	X	X	✓			
MS07	Améliorer le statut de protection des sites de reproduction des Iguanes des Petites Antilles	1	X	X	X			
MS08	Créer un partenariat avec l'office municipal du tourisme de la Désirade	3	✓	✓	✓			
MS09	Assurer la formation sécurité et risque (secourisme)	1	X	✓	X			
MS10	Assurer la formation Animation Nature	2	✓	✓	✓			
MS11	Assurer la formation sur les espèces et les écosystèmes de la réserve et la géologie	2	✓	✓	✓			
MS12	Renforcer la coopération avec-les éleveurs de cabris	1	X	X	X			
MS13	Accueillir et encadrer des stagiaires	2	✓	✓	✓			
MS14	Renforcer l'équipe de surveillance avec des éco volontaires	1	✓	✓	✓			
MS15	Rédiger et publier des rapports et compte-rendu	1	✓	✓	✓			
MS16	Assurer le financement de la réserve	1	✓	✓	✓			
MS17	Assurer le suivi administratif de la réserve	1	✓	✓	✓			
MS18	Rechercher d'autres financements	2	✓	✓	✓			
MS19	Evaluer annuellement le plan de travail	2	✓	✓	✓			
MS20	Evaluer le plan de gestion	2	X					
MS21	Participer aux assemblées générales de RNF	1	X	X	✓			
MS22	Participer aux colloques sur les espaces protégés	2	X	X	X			
MS23	Participer au plan national d'actions iguanes	1	✓	✓	✓			

MS24	Participer au plan de restaurations tortues et au réseau tortues marines Guadeloupe	1	✓	✓	✓			
MS25	Participer au futur plan d'action sur les Forêts sèches	1	X	X	X			
<b>Code</b>	<b>Action</b>	<b>Priorité</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
MS26	Alimenter les bases de données écologiques locales et nationales	3	✓	✓	✓			
MS27	Assurer le compagnonnage avec les réserves naturelles	3			X			
MS28	Échanger avec les autres gestionnaires de la Caraïbe	3						
MS29	Maintenance des équipements et des locaux	1	✓	✓	✓			
MS30	Renouveler les équipements bureautiques et petits matériels	2	✓	✓	✓			
MS31	Assurer la formation juridique, commissionnement et assermentation	1	X	✓	✓			
MS32	Entretien de la pépinière de Gaïacs	1	✓	X	X			
<b>CC</b>	<b>Création de supports de communication et de pédagogie</b>							
CC01	Réaliser une exposition permanente	1	✓	✓				
CC02	Création d'un sentier de découverte sur le thème de la géologie	1	✓	✓	✓			
CC03	Réalisation d'un topoguide	1	✓	✓	✓			
CC04	Réaliser des supports de communication	2		✓	✓			
CC05	Rédition de la plaquette d'information sur les oiseaux	3		X				
CC06	Réaliser et diffuser des films documentaires sur la réserve et son patrimoine	3						
CC07	Mettre en valeur le patrimoine historique et archéologique de la réserve	3						
CC08	Présenter les objectifs de gestion de la réserve	2		✓				
CC09	Mettre à jour, éditer et diffuser la plaquette de présentation	2						
CC10	Actualiser le site internet et mettre en ligne une page Facebook	2	✓	✓	✓			
<b>PA</b>	<b>Prestations d'accueil et d'animation</b>							
PA01	Communiquer auprès des médias	2	X	✓	✓			
PA02	Poursuivre les interventions pédagogiques en milieu scolaire	1	✓	✓	✓			
PA03	Poursuivre les interventions auprès d'un public adulte et des associations	3	X	✓	✓			
PA04	Participer aux manifestations locales	2	X	✓	✓			
PA05	Renforcer le lien entre la population et la réserve	2	X	✓	✓			
<b>SP</b>	<b>Surveillance du territoire et police de l'environnement</b>							

SP01	Assurer les tournées de surveillance	1	✓	✓	✓			
SP02	Surveiller l'introduction éventuelle de l'Iguane Commun	2	✓	✓	✓			
SP03	Mise en place de tournées spécifiques de recherche d'espèces invasives	1	✓	✓	✓			
<b>Code</b>	<b>Action</b>	<b>Priorité</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
SP04	Renforcer la coordination des différents moyens de police sur le territoire	2	X	X	X			
SP05	Renforcer la collaboration police justice	2	X	X	X			
<b>IP</b>	<b>Intervention sur le patrimoine naturel</b>							
IP01	Nettoyer les sites	1	✓	✓	✓			
<b>CI</b>	<b>Création et maintenance d'infrastructures d'accueil</b>							
CI01	Balisage et aménagement du sentier (pédestre, cycliste, équestre)	2	X	✓				
CI02	Améliorer les conditions de reproduction des espèces nicheuses sensible au dérangement	2	✓	X	X			
CI03	Entretien le bornage	1	✓	✓	✓			
CI04	Sécuriser les constructions présentes sur la réserve	1	X	X				

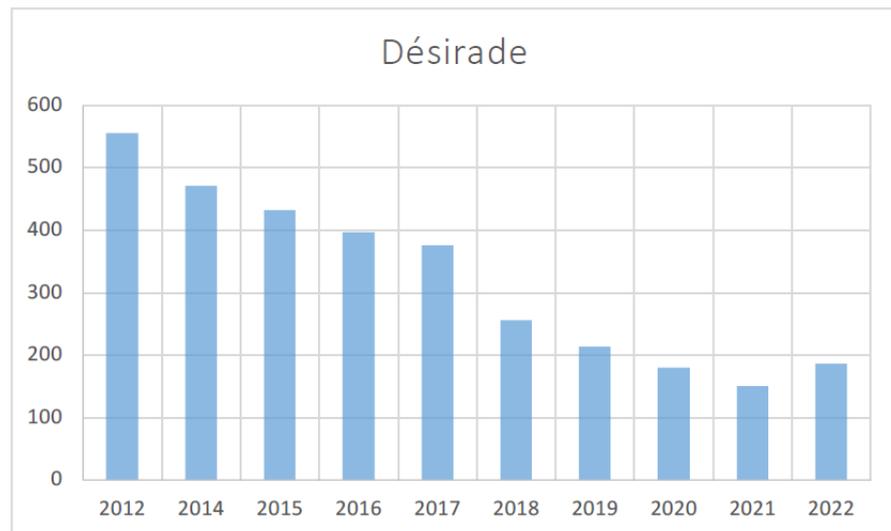
## 2. Connaissance et suivi du patrimoine naturel

<p><b>CS 1</b></p>	<p><b>CS 1 : Suivi des études relatives aux publications géologiques concernant la Désirade</b></p>
<p><b>Priorité 1</b></p>	
<p><b>OO 1.1</b></p>	<p>- <b>Améliorer la connaissance de la géologie sur la réserve</b></p>
<p><b>Description</b></p>	<p>Se tenir informé de l'évolution des connaissances sur la géologie pour permettre d'affiner la compréhension de la mise en place et l'évolution de la Désirade et centraliser les données sur ce sujet.</p>
<p><b>Mise en œuvre 2022</b></p>	<p>En 2022, une stagiaire de Licence 3, co-encadrée par les membres du réseau de géologue de l'Université des Antilles, a réalisé une synthèse structurale de haute résolution des structures tectoniques affectant les pillow lavas et le complexe de dyke. Le travail inclut la production d'illustrations et de descriptions d'affleurements destinées à une valorisation dans le cadre des missions d'EEDD.</p>  <p><i>Exemple de poster pour l'affleurement de la Baie Mahault</i></p>
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<p>Rapport annuel de synthèse (nombre d'études menées, résumé des études) : 1 rapport de stage</p>
<p><b>Prévisionnel 2023</b></p>	<p>Consolider le partenariat avec le réseau de géologues de l'Université des Antilles.</p>

CS 2		CS 2 : Appui aux projets de recherches géologiques
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 1.1</b>	<b>- Améliorer la connaissance de la géologie sur la réserve</b>	
<b>Description</b>	Faciliter l'acquisition de connaissances sur Désirade et la venue d'équipes de chercheurs. L'équipe de la réserve pourra apporter son soutien pour la préparation en amont de la mission et sur le terrain avec les moyens logistiques et humains disponibles.	
<b>Mise en œuvre 2022</b>	Accueil et encadrement d'une stagiaire de L3 (logement, véhicule) et mise à disposition des moyens logistiques et techniques pour les membres du réseau de géologue de l'Université des Antilles.	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre de projet soutenu : 1 stage de L3 co-encadré par l'Université des Antilles	
<b>Prévisionnel 2023</b>	Pas de projet de recherche prévu en 2023	

<b>CS 4</b>	<b>CS 4 : Étudier la dynamique et la structure de la population d'iguanes des</b>
<b>Priorité 1</b>	<b>Petites Antilles</b>
<b>OO 3.1</b>	<b>- Améliorer la connaissance des populations d'iguanes des petites Antilles</b>
<b>Description</b>	<p>Connaître en permanence l'état de la population (sanitaire, dynamique et estimation du nombre d'individus).          Application du protocole CMR (capture, marquage et recapture) définis dans le Plan National d'Action.</p>
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<p>L'association Le Gaïac a été retenue par l'ONF dans le cadre d'un appel d'offre pour réaliser la campagne CMR à la Pointe des Colibris.          En 2022, l'étude s'est déroulée entre le 4 et le 8 juin. Cinq journées de capture ont été réalisées. 2 agents de l'équipe de la RNN ont participé à la mission.</p> <p>L'effort de capture a été constant sur l'ensemble des 5 journées de capture prévues au protocole. Chaque zone a été échantillonnée quotidiennement en alternant matinée et après-midi. Sur chaque zone, un binôme différent était déployé pendant trois heures entre 8h et 11h pour la matinée ou entre 13 et 16h pour l'après-midi. Les manipulations sur les animaux étaient réalisées par d'autres personnes sur la même période. Comparés aux autres années seulement 2 binômes de captures ont été déployés chaque jour au lieu de trois.</p>  <p><i>Localisation de la zone d'étude et du découpage en zones d'échantillonnage</i></p> <p>Les principaux résultats de l'étude sont présentés ci-dessous :</p>

- En 2022, 144 iguanes différents ont été capturés dont 70 capturés pour la première fois. 76 iguanes qui avaient été marqués les jours précédents ont été recapturés. L'estimation de population d'iguane sur la Pointe Colibri montre une légère croissance pour la première fois depuis le début des suivis. Ce point positif devra être confirmé lors des prochaines missions pour valider cette tendance.
- Aucune observation d'iguane commun ou d'hybride n'a été faite malgré les deux contacts précédant la mission.
- Les tensions avec les riverains pour l'occupation des parcelles sont encore vives et compliquent le bon déroulement de la mission.
- La présence de bovins a été relevée pour la première fois sur la zone d'étude. Cela dégrade fortement la végétation et compromet la régénération des fourrés littoraux qui constituent un habitat important pour les iguanes sur la zone.
- Le partenariat avec l'association dominiquaise, Wild Dominique se poursuit. La méthode des prospections nocturne a été testée et son intérêt confirmé.



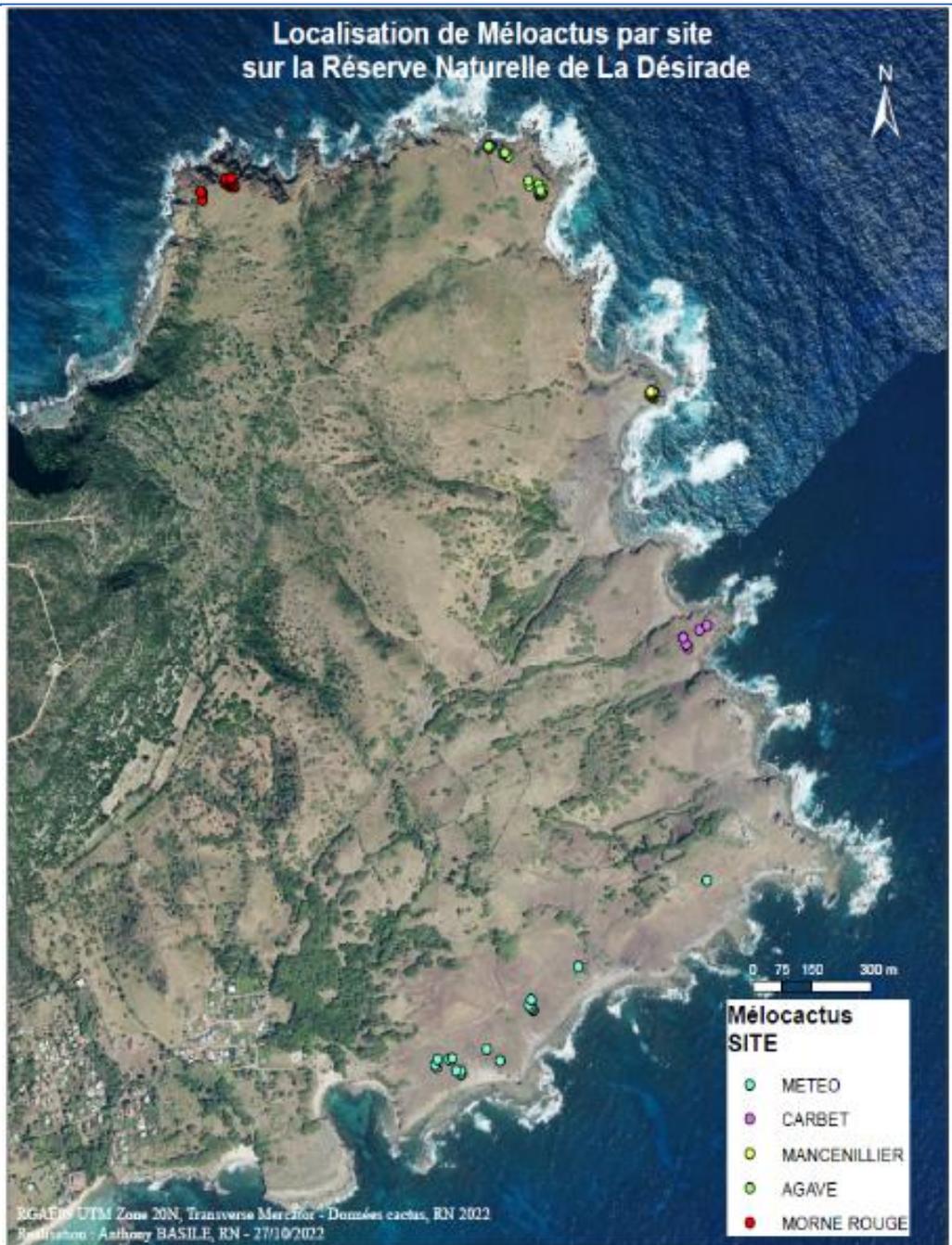
Estimation du nombre d'iguanes sur la zone échantillonnée depuis 2012 (d'après Rodrigues et al., 2023)



Prise de mesures et comparaison des méthodologies avec les partenaires Caraïbéens © Ardops Environnement

<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de présence sur le site : 3 jours.hommes en 2022</li> </ul>
<b>Prévisionnel 2023</b>	Apporter un soutien logistique et mobiliser les agents de la RNN pour la CMR organisée par l'association Le Gaïac

CS 7	CS 7 : Suivi de la population de <i>Melocactus</i> sur des stations identifiées																																		
CS 8	CS 8 : Suivi sanitaire et de la croissance de <i>Melocactus intortus</i>																																		
CS 20	CS 20 : Mise en défend de <i>Melocactus intortus</i>																																		
Priorité	1																																		
OO 2.2	- Améliorer les connaissances sur les habitats xérophiles de la réserve																																		
Description	<p>Les objectifs sont : d'obtenir un état des lieux de la population de <i>Melocactus intortus</i> et d'identifier les menaces qui pèsent sur l'espèce ; d'effectuer un suivi de l'effectif sur des stations (croissance des individus, identification des menaces et surveillance) d'étudier la recolonisation d'un milieu et la succession des espèces dans le temps dans une zone soustraite au pâturage et de soustraire les individus à la prédation des cabris en attendant qu'un projet de gestion durable du cheptel soit mis en place.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En 2022, 9 <i>Mélocactus</i> ont été reportés absents par rapport à 2021. Des prélèvements illégaux sont suspectés étant donné la disparition d'enclos de protections de ces mêmes cactus. Ces potentiels prélèvements ont été réalisés dans le secteur « Météo », « Morne rouge » et « Carbet », zones facilement accessibles en voiture pour 2 d'entre elles. Une protection reste nécessaire contre la divagation des caprins et ovins.</li> <li>Par rapport à 2021, 8 cactus juvéniles sont passés au stade adulte.</li> <li>Les cactus avec les tailles les plus importantes sont sur les sites « Météo » et « Agave ». C'est aussi sur le site « Météo » qu'on observe la plus grande croissance moyenne en hauteur pour l'année 2022. La plus grande croissance moyenne en diamètre a été observée sur le site « Carbet », cependant la disparition d'individus de petite taille est à l'origine de ce résultat.</li> <li>A noter une mise en défend importante de nouveau cactus à « Morne Rouge ».</li> </ul>																																		
Mise en œuvre 2022	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Météo</th> <th>Mancenillier</th> <th>Agave</th> <th>Morne rouge</th> <th>Carbet</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Diamètre moyen en 2022</td> <td><b>40.94</b></td> <td>25.64</td> <td>32.27</td> <td>27.71</td> <td>35.4</td> </tr> <tr> <td>Hauteur moyenne en 2022</td> <td><b>46.22</b></td> <td>18.2</td> <td><b>40.4</b></td> <td>23.2</td> <td>24.2</td> </tr> <tr> <td>Croissance moyenne diamètre 2021-2022</td> <td>6.94</td> <td>6.0</td> <td>4.87</td> <td><b>7.1</b></td> <td><b>11.5</b></td> </tr> <tr> <td>Croissance moyenne hauteur 2021-2022</td> <td><b>8.32</b></td> <td>3.9</td> <td>7.2</td> <td><b>8.3</b></td> <td>6.9</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Croissance en hauteur et en diamètre (en cm) des Mélocactus en 2022 par rapport à 2021</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La remise en état d'un enclos ayant pour but de soustraire les cactus du site Mancenillier à la pression de prédation des cabris a été réalisée en 2022. Outre l'objectif de protection, il s'agit aussi de suivre l'évolution de la régénération naturelle et sensibiliser le public à l'importance de limiter la divagation des cabris, que ce soit pour l'espèce ou pour le milieu.</li> </ul>						Météo	Mancenillier	Agave	Morne rouge	Carbet	Diamètre moyen en 2022	<b>40.94</b>	25.64	32.27	27.71	35.4	Hauteur moyenne en 2022	<b>46.22</b>	18.2	<b>40.4</b>	23.2	24.2	Croissance moyenne diamètre 2021-2022	6.94	6.0	4.87	<b>7.1</b>	<b>11.5</b>	Croissance moyenne hauteur 2021-2022	<b>8.32</b>	3.9	7.2	<b>8.3</b>	6.9
	Météo	Mancenillier	Agave	Morne rouge	Carbet																														
Diamètre moyen en 2022	<b>40.94</b>	25.64	32.27	27.71	35.4																														
Hauteur moyenne en 2022	<b>46.22</b>	18.2	<b>40.4</b>	23.2	24.2																														
Croissance moyenne diamètre 2021-2022	6.94	6.0	4.87	<b>7.1</b>	<b>11.5</b>																														
Croissance moyenne hauteur 2021-2022	<b>8.32</b>	3.9	7.2	<b>8.3</b>	6.9																														
																																			
	<p><i>Entretien de l'enclos de protection des mélocactus à la Pointe Mancenillier © Association Titè</i></p>																																		

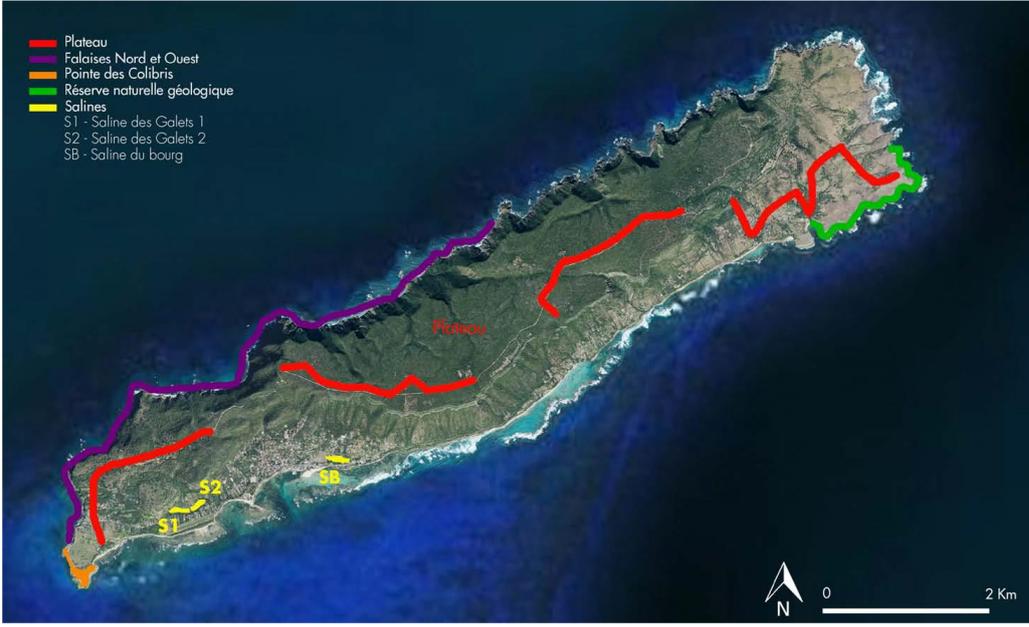


**Indicateurs de réalisation**

- Rapport produit (évolution de la population, mise en évidence des menaces) : Rapport non produit en 2022
- Cartographie des stations de l'espèce : réalisée
- Inventaire annuel des Melocactus : suivi sanitaire de 100% des cactus en réserve. Suivi complet de l'état des enclos de protection.

**Prévisions 2023**

Ajouter des cactus au suivi afin de continuer à suivre une centaine d'individus.

<b>CS 9</b>	<b>CS 9 : Suivi de la reproduction des oiseaux marins et limicoles (nicheurs et potentiellement nicheurs) notamment petite sterne et huitrier d'Amérique</b>
<b>Priorité 1</b>	
<b>OO 5.1</b>	<b>- Améliorer les connaissances sur l'avifaune</b>
<b>Description</b>	L'objectif est de connaître en permanence la reproduction des espèces sensibles au dérangement. L'action prévoit un volet inventaire deux fois par mois de mars à juillet et un volet communication avec une transmission des informations aux naturalistes.
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<p>Les suivis de l'avifaune de La Désirade ont été réalisés par le bureau d'études Levesque Birding Entreprise dans le cadre de la convention ES/2019/002 d'une durée de trois ans (avril 2019 à mars 2022) puis reconduits en 2022 dans le cadre de la convention ES/2022/001. Le rapport AMAZONA n°76 présente les résultats des 3 années de suivis ornithologiques de 2019 à 2022.</p> <p>Les principaux sites suivis à La Désirade (Figure 1) sont la Réserve naturelle géologique (2,5 km de trait de côtes), les falaises nord (8 km de côtes), la Pointe des Colibris (5,5 ha), les salines des Galets (1,8 et 1,4 ha) et la saline du bourg (1,6 ha), ainsi que le plateau.</p>  <p style="text-align: center;"><i>Localisation des sites suivis à La Désirade entre 2019 et 2022</i></p> <p>Malgré sa modeste taille, La Désirade est d'une très grande richesse avifaunistique. En mars 2022, 177 espèces d'oiseaux ont été observées à La Désirade ou sur la zone marine, dont 41 ont nidifié au moins une fois. En comparaison, le nombre total d'espèces d'oiseaux dans l'archipel guadeloupéen est de 288 (Levesque &amp; Delcroix, 2021a).</p> <p><b>Suivi de la reproduction des oiseaux marins et limicoles</b></p> <p>29 des 51 espèces et sous-espèces de limicoles recensées dans l'archipel guadeloupéen ont été observées à La Désirade (Levesque &amp; Delcroix, 2021a &amp; 2021b). Durant les suivis 2019-2022, 24 espèces ont été recensées ; 18 ont été vues en 2019, 21 en 2020, 16 en 2021, ainsi que sept au cours des trois premiers mois de 2022.</p> <p>Les limicoles de La Désirade sont, en grande majorité, des espèces migratrices et hivernantes qui fréquentent l'île principalement d'août à mars, avec une augmentation du nombre d'individus lors du passage postnuptial d'août à octobre et du passage pré-nuptial en février. Deux espèces sont nicheuses, l'Huîtrier d'Amérique et le Gravelot de Wilson et une potentiellement nicheuse, l'Échasse d'Amérique.</p> <p>Entre 2019 et 2022, contrairement aux années précédentes, (Lemoine <i>et al.</i>, 2019), le plus grand nombre d'espèces de Limicoles observé fut sur la Réserve naturelle géologique et non à</p>

la Pointe des Colibris 17 contre 13 respectivement. Cependant la Pointe des Colibris reste quasi annuellement le site avec les plus importants effectifs de Limicoles à La Désirade. Quant aux salines, toutes cumulées, seulement neuf espèces y ont été vues ainsi que des Limicoles en petits nombres ; lors des premiers suivis, elles étaient plus attractives que la Réserve naturelle géologique (Levesque & Delcroix, 2017).

Site de nidification	2019		2020		2021	
	Nb min couvées	Nb max adultes	Nb min couvées	Nb max adultes	Nb min couvées	Nb max adultes
Pointe des Colibris	1	15	0	8	0	3
Pointe Beauséjour	9	35	1	1	0	0
Réserve naturelle géologique Sud	0	0	0	0	5	15
Réserve naturelle géologique Est	0	15	13	28	0	0
<b>Total de couvées</b>	<b>10</b>		<b>14</b>		<b>5</b>	

Répartition des individus de limicoles cumulés par année à La Désirade lors des suivis de janvier 2019 à mars 2022

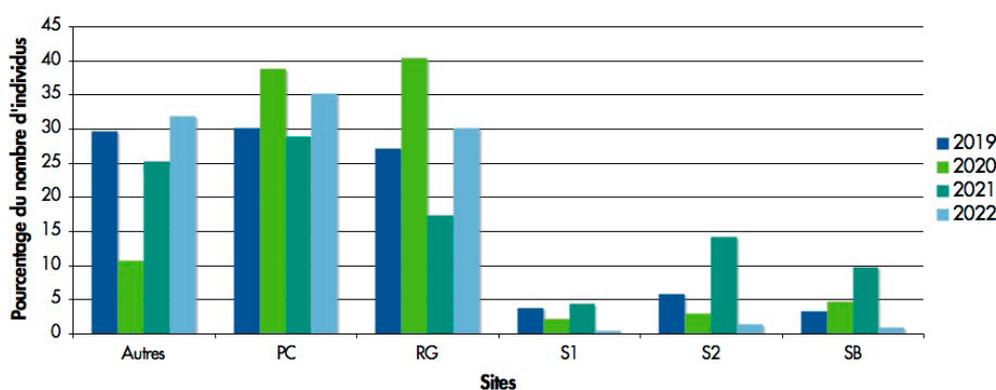
### Petite Sterne

La première nidification de Petite Sterne à La Désirade fut reportée en 2010 à la Pointe des Colibris (Anselme & Levesque, obs. pers.). À partir de 2010, l'espèce a niché tous les ans, soit à la Pointe des Colibris, soit sur la Réserve naturelle géologique (deux zones connues), où le succès de reproduction est plus important, et plus généralement sur les deux sites simultanément.

Le nombre de Petites Sternes nicheuses à La Désirade est relativement bas vis-à-vis des sites de nidification potentiels sur l'île. En 2019, un minimum de 10 couvées de Petites Sternes a été observé, 14 en 2020 et seulement cinq en 2021. En 2022, la Petite Sterne a niché à la Pointe Colibri (une dizaine de couples), à la Pointe Beauséjour (un couple) et sur la réserve géologique (quatre couples) mais toutes les couvées ont échoué.

Ce faible effectif de nicheurs peut sans doute s'expliquer par l'attractivité des nouveaux sites de nidification notamment sur la Réserve naturelle des îlets de Petite Terre, où 4 plateformes artificielles ont été installées en 2019-2020 et immédiatement colonisées, avec un succès de reproduction élevé par rapport à la nidification en milieu naturel (Levesque et al., 2021).

Les sites de nidification de la Petite Sterne à La Désirade subissent-ils trop de dégradation ou de dérangement ? La question peut se poser au vu des changements fréquents des zones de nidification.



Nombre minimum de couvées et nombre maximal d'adultes de Petites Sternes selon le site de nidification à La Désirade

### Gravelot de Wilson

Le Gravelot de Wilson se reproduit annuellement depuis 2016 à La Désirade et plus particulièrement à la Pointe des Colibris (Levesque & Delcroix, 2017 ; Lemoine et al., 2019) ; avec au minimum deux couples. Lors des suivis 2019-2022, à la Pointe des Colibris, il y a peut-être eu trois couples en 2019 et quatre en 2020, avec chaque année des jeunes à l'envol ; en 2021 malgré la présence d'au moins 3 couples, aucune nichée n'a été observée. Un couple

avait été vu en 2020 à la Pointe Beauséjour en période de reproduction mais sans preuve de nidification ultérieure.

### Huitrier d'Amérique

Aucune nidification de l'Huitrier d'Amérique n'avait été observée à La Désirade depuis 2016 où il avait niché avec succès à la Pointe des Colibris et échoué à la Réserve naturelle géologique. Les derniers suivis 2019-2022 ont permis de trouver des preuves de potentielles nouvelles nidifications sur l'île, un juvénile a été vu en octobre 2019 à la Pointe des Colibris et deux juvéniles à la Réserve naturelle géologique en septembre 2021.

**L'installation de deux petites colonies de Petite Sterne se confirme sur la Réserve naturelle géologique et sur la Pointe des Colibris. Leur fragilité face au dérangement et au piétinement, tant de la part de l'homme que des cabris est toujours aussi forte et la productivité est malheureusement souvent très faible voire nulle.**

**Les Huitriers d'Amérique et les Gravelots de Wilson sont maintenant installés durablement à La Désirade. Ils produisent des jeunes chaque année.**



*Poussin de Gravelot de Wilson (à gauche) et Couvée rare de quatre œufs de Petites Sternes (à droite) © A. Levesque*

### Les oiseaux marins

À La Désirade, les oiseaux marins forment un ensemble diversifié d'espèces réparties en deux groupes bien distincts, les espèces côtières et les espèces pélagiques qui ne font que passer au large de La Désirade.

Durant les suivis 2019-2022, réalisés en bateau ou depuis la terre, 14 espèces ont été vues à La Désirade ou dans ses eaux limitrophes. En 2019, neuf espèces ont été contactées, onze en 2020, neuf en 2021 et six les trois premiers mois de 2022.



*Localisation des secteurs de reproduction des oiseaux marins des falaises nord de La Désirade lors des suivis de janvier 2019 à mars 2022.*

### Phaéton à bec jaune

Le Phaéton à bec jaune nidifie de janvier à août sur les falaises ouest de La Désirade entre la pointe Frégule et le secteur N01.

Lors des suivis 2019-2022, le nombre estimé de couples a oscillé de quatre à cinq ; cinq en 2019 puis quatre en 2020 et 2021. En 2022, compte tenu du peu de mois de suivi, il n'y a qu'une donnée, qui suggérait au minimum la présence de 3 couples en mars.

Le nombre de sites de nidification disponibles pour l'espèce sur les falaises ouest de La Désirade semble atteint puisque déjà en 2002 l'estimation était de cinq couples (Leblond, 2012).

### Phaéton à bec rouge

Le Phaéton à bec rouge est présent dans l'archipel guadeloupéen d'octobre à juillet. À La Désirade, il niche dans les mêmes falaises que le Phaéton à bec jaune. Si Leblond (2012) estimait la présence de 15 à 20 couples en 2002, l'espèce est beaucoup plus rare depuis 2010 (zéro couple).

En janvier 2016 puis en avril 2019, un individu a été observé au niveau des falaises nord-est de la Réserve naturelle géologique. Ces données laissent supposer la présence d'un couple et il serait intéressant de vérifier si l'espèce niche dans ce secteur.

Quant aux falaises ouest de La Désirade, il y a eu comme précédemment, très peu de données ; un adulte a été vu en mai 2021 et un adulte ainsi qu'un jeune presque volant ont été observés en mars 2022.

### Sterne bridée

Des colonies de Sturnes bridées sont présentes sur les falaises nord de La Désirade. Le suivi se fait par la méthode du déclenchement d'un envol suivi d'un comptage des oiseaux en vol.

Si Leblond (2012) avait estimé une population nicheuse en augmentation entre 2002 et 2010, le nombre de nid apparemment occupé (NAO) a été relativement faible (entre 20 à 30) lors des comptages de 2014-2015. Cependant, depuis cette date, le nombre de NAO ne cesse d'augmenter, exception faite entre 2018 et 2019, jusqu'à dépasser la valeur de 100 NAO en 2020 et 2021.

Année	N01	N02	N03	N04	N05	N06	Total individus	NAO
08/05/2014	0	36	10	0	X	0	46	30
25/05/2015	5	4	8	2	16	0	35	23
15/05/2016	0	6	6	2	45	10	69	46
01/05/2017	8	4	30	2	60	10	114	76
03/05/2018	30	0	0	0	30	27	87	58
24/05/2019	7	2	20	2	70*	12	111	74
15/05/2020	8	12	48	3	80	22	173	115
05/05/2021	55	10	24	2	50	15	156	104

Données 2013-2014 (Levesque & Delcroix, 2017) ; donnée 2016-2018 (Lemoine *et al.*, 2019). \* pas d'envol des sternes

Estimation du nombre de couples de Sturnes bridées sur les falaises nord de La Désirade de 2014 à 2021



Phaéton à bec rouge (à gauche) et jeune non volant et adulte de Sturnes bridées (à droite) © A. Levesque

### Noddi brun

Les Noddis bruns de La Désirade sont observés dans les mêmes secteurs que les Sternes bridés. Les effectifs en période de reproduction ont toujours été très fluctuants. Si cette espèce a longtemps été considérée comme nicheuse à La Désirade, il est désormais préférable de la considérer comme non nicheuse sur l'île car aucune preuve de reproduction n'a jamais été observée (couveur, oeuf ou poussin). Les grands effectifs avaient été observés en fin de saison de reproduction (juillet-août), une période où le site peut également servir de reposoir à des individus s'étant reproduit ailleurs ou à des non-reproducteurs.

Lors des suivis 2019-2022, les effectifs en juillet ont été très fluctuants d'une année sur l'autre, 64 en 2019, 12 en 2020 et 35 en 2021.



*Noddis bruns © A. Levesque*

#### Indicateurs de réalisation

- Rapport annuel (estimations annuelle du nombre de couples installés, dynamique de reproduction. Le rapport pluriannuel 2019-2022 produit a permis d'obtenir les chiffres pour les espèces ciblées. = 100%
- Analyse et cartographie des sites de nidification.

#### Perspective 2023

Poursuivre les suivis dans le cadre de la convention

## CS 10

## CS 10 : Suivi des autres populations d'espèces nicheuses (passereaux)

Priorité 2

## OO 5.1 - Améliorer les connaissances sur l'avifaune

## Description

L'objectif est d'améliorer les connaissances sur les populations d'espèces nicheuses et d'effectuer un suivi sur le long terme.  
L'action prévoit la mise en place de suivi selon le protocole STOC.

Les suivis de l'avifaune de La Désirade ont été réalisés par le bureau d'études Levesque Birding Entreprise dans le cadre de la convention ES/2019/002 d'une durée de trois ans (avril 2019 à mars 2022) puis reconduits en 2022 dans le cadre de la convention ES/2022/001. Le rapport AMAZONA n°76 présente les résultats des 3 années de suivis ornithologiques de 2019 à 2022.

Malgré sa modeste taille, La Désirade est d'une très grande richesse avifaunistique. En mars 2022, 177 espèces d'oiseaux ont été observées à La Désirade ou sur la zone marine, dont 41 ont nidifié au moins une fois. En comparaison, le nombre total d'espèces d'oiseaux dans l'archipel guadeloupéen est de 288 (Levesque & Delcroix, 2021a).

Durant les suivis 2019-2022, sept nouvelles espèces d'oiseaux terrestres ont été découvertes pour La Désirade. Il s'agissait de trois migrateurs, le Viréo jaune-verdâtre (2019), le Pioui de l'Est (2019) et le Coucou gris (2020) et deux sédentaires, le Vacher luisant (2020) et la Tourterelle à ailes blanches qui sont en expansion dans les Petites Antilles. Plus récemment, le Trembleur brun (2022) et l'Engoulevent pyramidig (2022) ont également été découverts pour l'île.

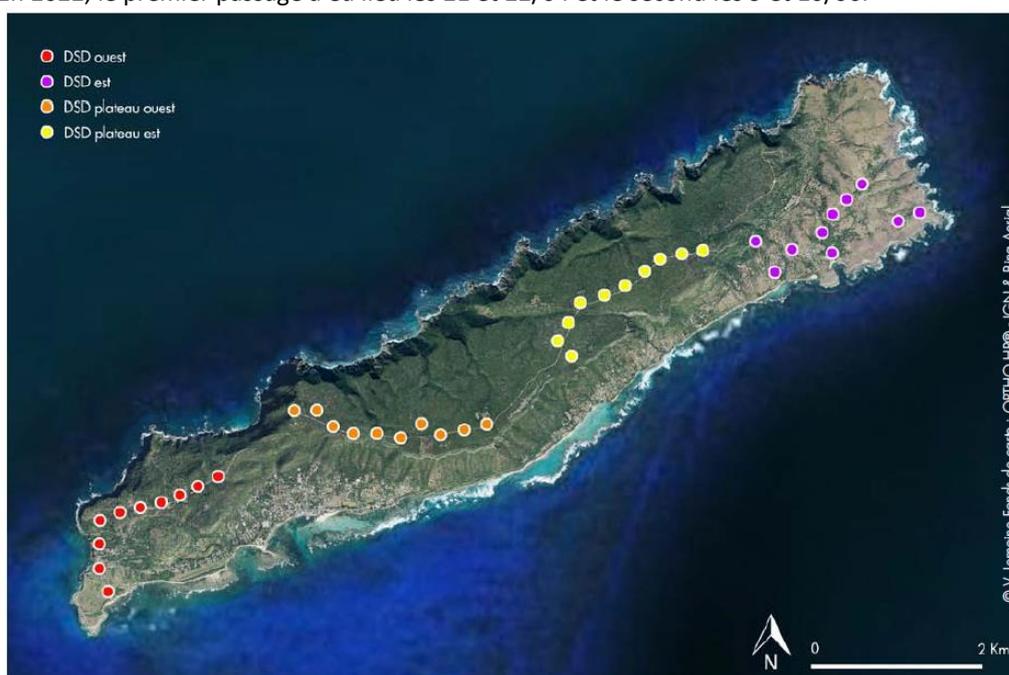
Le suivi des oiseaux terrestres effectué à La Désirade est uniquement centré sur le programme STOC-Guadeloupe. Il se focalise principalement sur les espèces nicheuses, donc majoritairement sédentaires à La Désirade.

Quatre circuits de 10 points fixes sont suivis annuellement depuis 2015 dans le cadre du protocole STOC-EPS.

Durant les suivis 2019-2021, deux circuits (DSD ouest ; DSD plateau ouest) ont été effectués par Anthony Levesque et les deux autres (DSD est ; DSD plateau est) par Éric Delcroix (ancien salarié de l'association Titè).

En 2022, le premier passage a eu lieu les 21 et 22/04 et le second les 9 et 10/06.

Mise en œuvre  
2022



Localisation des quatre itinéraires de points fixes du programme STOC effectués à La Désirade

Le programme STOC 2019-2021 à La Désirade a permis de recenser 31 espèces, 25 en 2019, 29 en 2020 et 23 en 2021.

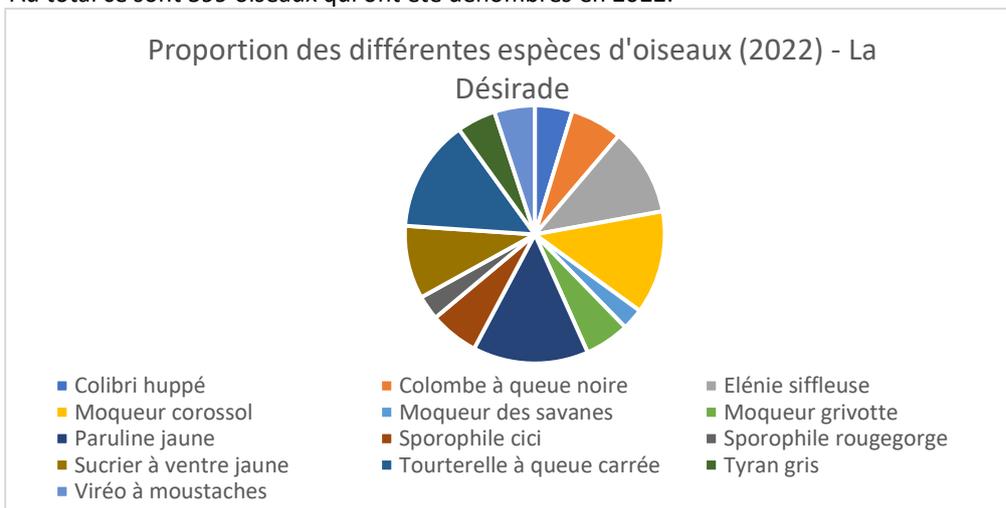
L'avifaune contactée est composée de 24 espèces sédentaires, quatre migratrices et trois exotiques.

Sept espèces sont omniprésentes sur La Désirade, il s'agit par ordre d'importance de la Tourterelle à queue carrée, la Paruline jaune, le Sucrier à ventre jaune, l'Élénie siffleuse, le Moqueur corossol, la Colombe à queue noire et le Sporophile ici. De 2019 à 2021, ces espèces ont eu des fréquences moyennes de présence (pourcentage de présence par point suivi) par année supérieures à 70 % pour les 40 points suivis (à l'exception de la Colombe à queue noire en 2021).

Ces espèces sont les plus communes également en Guadeloupe, cependant la tendance évolutive entre 2014 et 2019 n'est pas positive pour chacune (Levesque *et al.*, 2020). L'analyse des données du programme STOC-Guadeloupe pour cette période a montré des baisses d'effectifs pour l'Élénie siffleuse, la Paruline jaune, le Sucrier à ventre jaune et le Sporophile ici.

Fait remarquable, le Moqueur des savanes a été observé à deux reprises en 2019 sur le plateau, un individu sur deux points de l'itinéraire DSD plateau est. Auparavant cette espèce n'avait été contactée que sur la frange littorale de La Désirade (Levesque & Delcroix, 2017 ; Lemoine *et al.*, 2019).

Au total ce sont 599 oiseaux qui ont été dénombrés en 2022.



Plus de 60% des oiseaux sont représentés par 5 espèces à savoir la Tourterelle à queue carrée, l'Elénie siffleuse, la Paruline jaune, le sucrier à ventre jaune et le Moqueur corossol.



Tourterelle à ailes blanches (à gauche) et Moqueur corossol (à droite) © A. Levesque



*Paruline jaune (à gauche) et Elénie siffleuse (à droite) © A. Levesque*

**Indicateurs de réalisation**

- Rapport annuel : En 2022 il n'y a pas eu de rapport spécifique concernant l'analyse des données STOC EPS. Toutes les données ont été saisies dans la base de données Excel, transmises pour être intégrées dans Karunati et transmise à l'OFB partenaire scientifique du suivi.  
Le rapport pluriannuel 2019-2022 produit a permis d'obtenir les chiffres pour les espèces ciblées

**Prévisions 2023**

Poursuivre le suivi dans le cadre de la convention

CS 11

## CS 11 : Suivre la dynamique saisonnière et migratoire des oiseaux présents sur les salines et la Réserve

Priorité 1

OO 5.1 - Améliorer les connaissances sur l'avifaune

### Description

L'objectif est connaître en permanence l'évolution et la dynamique des oiseaux présents ainsi que d'approfondir les connaissances sur les différentes espèces (reproduction, parcours migratoire).  
L'action prévoit un recensement et un comptage mensuel tous les 15 du mois.

Les suivis de l'avifaune de La Désirade ont été réalisés par le bureau d'études Levesque Birding Entreprise dans le cadre de la convention ES/2019/002 d'une durée de trois ans (avril 2019 à mars 2022) puis reconduits en 2022 dans le cadre de la convention ES/2022/001. Le rapport AMAZONA n°76 présente les résultats des 3 années de suivis ornithologiques de 2019 à 2022.

Les principaux sites suivis à La Désirade (Figure 1) sont la Réserve naturelle géologique (2,5 km de trait de côtes), les falaises nord (8 km de côtes), la Pointe des Colibris (5,5 ha), les salines des Galets (1,8 et 1,4 ha) et la saline du bourg (1,6 ha), ainsi que le plateau.



Mise en œuvre  
2022

Localisation des sites suivis à La Désirade entre 2019 et 2022

Malgré sa modeste taille, La Désirade est d'une très grande richesse avifaunistique. En mars 2022, 177 espèces d'oiseaux ont été observées à La Désirade ou sur la zone marine, dont 41 ont nidifié au moins une fois. En comparaison, le nombre total d'espèces d'oiseaux dans l'archipel guadeloupéen est de 288 (Levesque & Delcroix, 2021a).

À La Désirade, les oiseaux d'eau fréquentent les salines et le littoral. Ils sont principalement représentés, en termes d'effectifs, par sept familles ; les Anatidés, les Ardéidés, les Rallidés et le groupe des limicoles.

### Les anatidés

Avant ces suivis, dix espèces d'Anatidés avaient été recensées à La Désirade. Une nouvelle espèce a été observée sur l'île en janvier et février 2021, la Sarcelle d'été. Il s'agit de la deuxième mention pour l'archipel guadeloupéen après une observation en 2006 aux Salines de Gosier (eBird).

Seules trois espèces d'Anatidés ont été contactées lors des suivis de 2019 à 2022, contre quatre entre 2016 à 2018 (Lemoine et al., 2019) et six de 2013 à 2015 (Levesque & Delcroix, 2017 ; eBird).

Il s'agit de la Sarcelle à ailes bleues, de la Sarcelle d'hiver américaine et de la Sarcelle d'été.

Leurs observations ont toutes été réalisées aux deux salines de l'île, à l'exception d'un contact de deux Sarcelles à ailes bleues à proximité du port de La Désirade.

L'Érismature rousse, seul Anatidé à avoir niché à La Désirade, n'a pas été rencontré durant ces suivis et la dernière mention de l'espèce sur eBird date de 2017.

Le nombre d'individus de Sarcelles à ailes bleues a été anormalement bas entre 2019 et 2021 avec seulement 10 données et un effectif maximum de seulement 13 individus. Lors des précédents suivis, les plus grands effectifs étaient de 28 individus en 2017 (Lemoine *et al.*, 2019) et 117 individus en 2015.

### Les ardéidés

13 espèces d'Ardéidés ont été contactées à La Désirade, contre 15 représentants de cette famille ont été contactés pour l'archipel guadeloupéen.

Une nouvelle espèce a été découverte pour l'île en 2019, il s'agit du Héron cendré. Le cadavre frais d'un individu certainement mort d'épuisement après la traversée de l'Atlantique a été retrouvé.

Lors des suivis 2019-2022, sept espèces ont été dénombrées ; cinq ont été vues en 2019 et 2020, sept en 2021, ainsi que trois en 2022.

### Les rallidés

À ce jour, six espèces de Rallidés sont recensées à La Désirade (Levesque & Delcroix, 2021b).

Deux sont des sédentaires nicheuses, la Gallinule d'Amérique et la Foulque d'Amérique, considérées comme très commune et peu commune respectivement. Les quatre autres espèces sont une migratrice, deux erratiques et une égarée.

Entre 2019 et 2022, quatre espèces communes de l'archipel guadeloupéen ont été observées exclusivement sur les salines ; la Gallinule d'Amérique, la Foulque d'Amérique ; ainsi qu'une espèce migratrice hivernante, la Marouette de Caroline et une erratique, la Talève violacée.

La Foulque d'Amérique, niche à La Désirade ; cependant non annuellement à cause des mauvais niveaux d'eau des salines. Deux nichées ont été observées durant les suivis, une de quatre poussins en janvier 2019 et une autre de cinq en janvier 2021. Lors de ces suivis, l'espèce n'a été observée qu'en octobre et en janvier, période où les niveaux d'eau sont les plus élevés.

La Gallinule d'Amérique est le Rallidé le plus abondant à La Désirade, comme dans l'archipel guadeloupéen, néanmoins durant ces plus de trois années de suivi, l'espèce n'a été observée qu'à 18 reprises. Comme pour la Foulque d'Amérique, la présence et les effectifs sont fonction des niveaux d'eau. L'effectif le plus élevé fut de 14 individus en janvier 2019 à la saline des Galets S2 reste cependant dérisoire par rapport à l'effectif record rencontré depuis le début de ces suivis, 162 individus en novembre 2013 « 92 aux salines des Galets et 70 à la saline du bourg » (Levesque & Delcroix, 2017).



Sarcelles à ailes bleues (à gauche) et héron garde bœufs (à droite) © A. Levesque

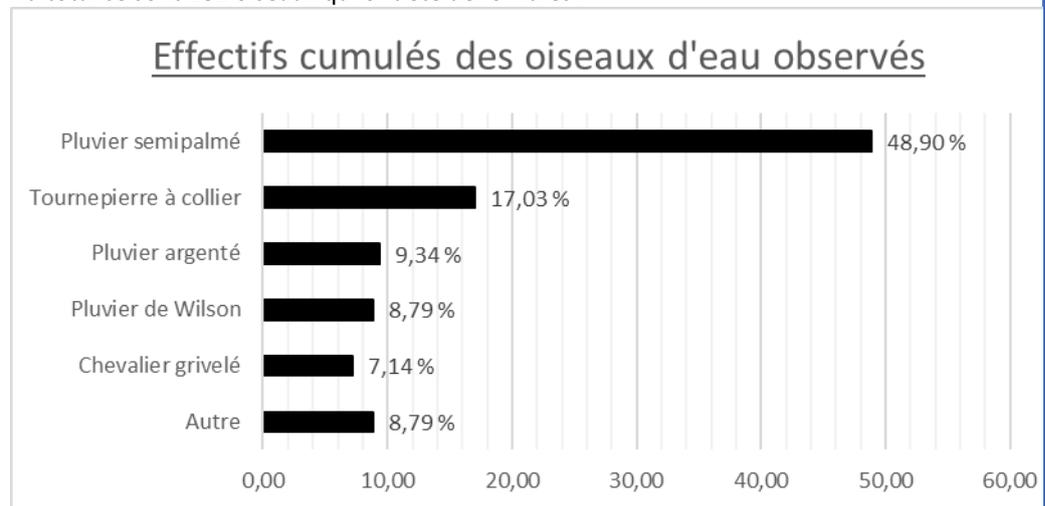


*Poussin de moins d'une semaine de Gallinule d'Amérique © A. Levesque*

Le protocole Caribbean Waterbirds Census (CWS) de l'association BirdsCaribbean permet de dénombrer les oiseaux migrateurs et hivernants. Ce comptage international des oiseaux d'eau est réalisé en janvier sur les trois salines de l'île : la saline du bourg (SB) et les salines des Galets (S1 et S2).

Le suivi 2022 a été réalisé par Anthony Levesque (AMAZONA), Malo Braquier et Laure Molinier le 01 février 2022.

Au total ce sont 182 oiseaux qui ont été dénombrés :



<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel (estimation annuelle, graphique d'évolution des effectifs, analyses descriptives sur la spécificité des différentes espèces, phénologie des migrations).</li> <li>• Cartographie de répartition sur les sites</li> </ul>
<b>Prévisions 2023</b>	Poursuivre le suivi des oiseaux d'eau

CS 12		CS 12 : Suivi de l'évolution du nombre de pontes de tortues marines
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 4.1</b>	<b>- Améliorer les connaissances sur la reproduction et les menaces pour les tortues marines.</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de dynamiser le réseau local d'acteurs et d'améliorer les connaissances sur l'évolution du nombre de pontes.</p> <p>L'action prévoit d'appliquer le protocole standardisé de suivi par comptage traces (8 comptages par sites et par mois). Le traitement des données de terrain et la mise en place d'animations d'un réseau d'acteurs pour le suivi.</p>	
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<p>Depuis 2021, le suivi des comptages traces n'est plus financé par l'OFB. Les suivis ont donc été fait en interne. 8 comptages ont été effectués, entre juin et septembre avec : 2 activités de tortues vertes supposées, 2 nids découverts, 2 cas où l'identification de l'activité n'a pas pu être caractérisée et 3 sorties sans activité.</p> <p>Les données ont été saisies dans la base de données et transmises à la coordination du PNA. Face au manque de continuité dans les données, il n'est pas possible de les comparer aux années précédentes.</p>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel (pourcentage de réalisation du protocole, bilan des activités de pontes) : pas de production de rapport</li> <li>• Transmission des données au coordinateur du RTMG : données transmises</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2023</b>	Relancer les suivis CT sur les plages de la RNN, mobiliser et former un réseau des bénévoles à La Désirade	

CS 13		CS 13 : Recenser les échouages	
<b>Priorité</b>	<b>2</b>		
<b>OO 4.1</b>	- <b>Améliorer les connaissances sur la reproduction et les menaces pour les tortues marines.</b>		
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'améliorer les connaissances concernant les menaces sur les tortues marines et sur les causes de mortalité.</p> <p>Il s'agit de prévenir le coordinateur du RTMG lors de la découverte d'une tortue (morte ou blessée) et de lui transmettre les informations sur les échouages (photo, espèce, taille, situation, lieux).</p>		
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<p>Un cadavre de tortue imbriquée a été retrouvé le 16 février 2022 sur la plage de l'Anse Mancenillier. Il s'agissait d'un mâle adulte.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <p style="text-align: center;"><i>Cadavre de tortue imbriquée © association Titè</i></p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel avec le bilan des échouages. Pas de bilan spécifique en 2022</li> <li>• Nombre de transmission de données : 1 donnée transmise au coordinateur du réseau échouage</li> </ul>		
<b>Prévisions 2023</b>	Poursuivre le recensement des échouages et la remontée systématique des données au coordinateur du réseau		

CS 16 : Définir et rechercher les espèces invasives ou potentiellement invasives	
<b>CS 16</b>	<b>CS 16 : Définir et rechercher les espèces invasives ou potentiellement invasives</b>
<b>Priorité</b>	<b>3</b>
<b>OO 3.4</b>	- <b>Assurer une veille sur l'iguane commun</b>
<b>OO 8.3</b>	- <b>Améliorer les connaissances sur les espèces exotiques.</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de conserver l'intégrité du patrimoine floristique et faunistique. Il s'agit de réaliser un inventaire des espèces invasives ou potentiellement invasives. Des tournées spécifiques seront mise en place (mangouste, singe vert, iguane commun, racoon, ...)</p> <p>Suite au signalement d'un iguane commun dans le bourg de Beauséjour, 8 journées ont été consacrées à la prospection en partenariat avec l'ONF et sous la coordination du PNA IPA. 4 agents de l'Office National des Forêts, le VSC chargé de mission biodiversité à l'ONF ainsi que 3 gardes animateurs et 1 stagiaire de l'association Titè ont été mobilisés pour participer à ces journées.</p> <p>Aucune capture d'iguane commun n'a été faite au cours de ces prospections.</p> <p>20, 21, 22/ 04 Roby Berchel (Titè) + Sarah Sellier (Titè)  11/05 Alain Saint Auret (Titè) + Jean Claude Lalanne (Titè)  25/05 Sandrine Malecot (ONF) + Anthony Basile (ONF)  01/06 Jérôme Flaireau (ONF) + Anthony Basile (ONF)  05/06 Sandrine Malecot (ONF) + Jean Claude Lalanne (Titè)  08/06 Remi Stahl (ONF) + Anthony Basile (ONF)</p> <p>Le 29 avril 2022, au retour de la mission CMR IPA de Petite Terre, un agent des RNN a capturé une femelle hybride et gravide (LT : 130,3 cm, LC : 37,5 cm).</p>
<b>Mise en œuvre</b>	 <p><i>Femelle d'iguane hybride capturée par un agent de la RNN de La Désirade © association Titè</i></p> <p>Des discussions ont été engagées avec l'OFB pour la mise en œuvre d'un projet d'éradication du singe vert. Le projet à reçu un avis favorable de la municipalité.</p>
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<p>Liste des espèces invasives ou potentiellement invasives : faite en 2021</p> <p>Cartographie par espèce : faite en 2021</p>
<b>Prévisions 2023</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les prospections iguane commun en partenariat avec l'ONF</li> <li>• Mettre en place le contrôle de biosécurité à l'arrivée de la barge de marchandise</li> <li>• Poursuivre le partenariat avec l'OFB pour un projet d'éradication du singe vert</li> </ul>

CS 22

CS 22 : Étudier les populations d'arthropodes de la réserve

Priorité 2

OO 8.4 - Améliorer les connaissances sur les arthropodes

Description

L'objectif est d'améliorer les connaissances sur les arthropodes de la réserve.  
L'action prévoit la réalisation d'un inventaire.

Les suivis des lépidoptères de La Désirade ont été réalisés par le bureau d'études Levesque Birding Entreprise dans le cadre de la convention ES/2019/002 d'une durée de trois ans (avril 2019 à mars 2022) puis reconduits en 2022 dans le cadre de la convention ES/2022/001. Le rapport AMAZONA n°77 présente les résultats des 3 années de suivis. L'étude est complétée par deux journées de prospection entomologique menées par Toni JOURDAN et Laurent MALGLAIVE.

Le rapport s'intitule « Suivi des Papillons de jour (Rhopalocères) à La Désirade de 2019 à 2022 et synthèse des connaissances de l'entomofaune de La Désirade »

Trois secteurs de La Désirade ont été prospectés, à l'ouest (5 transects), sur le plateau (5 transects) et à l'est, deux circuits d'environ 4 400 m en raison de la faible végétation présente.

Mise en œuvre  
2022



Localisation des transects et des circuits lors du suivi des Rhopalocères à La Désirade de 2019 à 2022.

L'étude s'est déroulée de janvier 2019 à mars 2022, pour un total de 41 suivis effectués sur 36 jours de terrain réalisés.

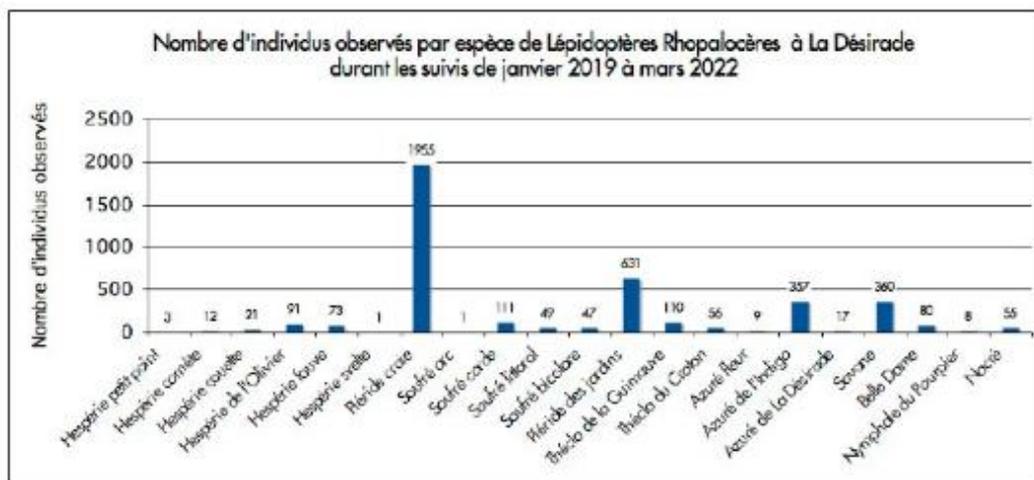


Anthony Levesque sur le transect de l'aérodrome en octobre 2020

Au cours des suivis Rhopalocères de janvier 2019 à mars 2022 et des deux journées de prospection entomologiques en novembre 2021, 23 espèces de Rhopalocères ont été observées.

Les Rhopalocères contactés était composés de quatre familles, 6 espèces de Hesperidae et de Pieridae, 5 de Lycaenidae et 4 de Nymphalidae.

Un total de 4 047 individus a été dénombré. Quatre espèces sont très communes ; La Piéride craie, connue pour évoluer en groupes nombreux, avec 1 955 individus elle représente 48 % du total d'individus toutes espèces confondues, Viennent ensuite la Piéride des jardins (631 individus), le Savane (360) et l'Azuré de l'Indigo (357).



Nombre total d'individus recensés par espèce de Rhopalocères à La Désirade lors du suivi janvier 2019 à mars 2022.

Famille	Nom français	Nom scientifique	Statut à La Désirade	Endémisme	Liste rouge Guadeloupe	2019	2020	2021	2022	Total individus	Proportion (%)
Hesperidae	Hespérie petit point	<i>Polygonus savigny</i>	Résident		IC		2	1		3	0,07
Hesperidae	Hespérie comète	<i>Urbanus proteus</i>	Résident		IC		12			12	0,30
Hesperidae	Hespérie couette	<i>Cecropterus obscurus</i>	Résident	Petites Antilles	IC		20	1		21	0,52
Hesperidae	Hespérie de l'Olivier	<i>Ephyriades arcas</i>	Résident		IC	28	36	27		91	2,25
Hesperidae	Hespérie fauve	<i>Hylephila phyleus</i>	Résident		IC	12	45	15	1	73	1,80
Hesperidae	Hespérie svelte	<i>Panoquina lucas</i>	Résident		IC		1			1	0,02
Pieridae	Piéride craie	<i>Ascia monuste</i>	Résident		IC	47	1719	184	5	1955	48,31
Pieridae	Soufré arc	<i>Eurema daira</i>	Résident		IC		1			1	0,02
Pieridae	Soufré corde	<i>Eurema elathea</i>	Résident		IC	24	81	6		111	2,74
Pieridae	Soufré littoral	<i>Pyristitia lisa</i>	Résident		IC	3	46			49	1,21
Pieridae	Soufré bicolor	<i>Pyristitia venusta</i>	Résident		IC	12	35			47	1,16
Pieridae	Piéride des jardins	<i>Phoebis sennae</i>	Résident		IC	73	382	162	14	631	15,59
Lycaenidae	Thécla de la Guimauve	<i>Strymon bubastus</i>	Résident		IC	3	72	31	4	110	2,72
Lycaenidae	Thécla du Croton	<i>Strymon acis</i>	Résident		IC	6	47	3		56	1,38
Lycaenidae	Azuré fleur	<i>Leptotes cassius</i>	Résident		IC	1	8			9	0,22
Lycaenidae	Azuré de l'Indigo	<i>Hemiargus hanna</i>	Résident		IC	112	146	64	35	357	8,82
Lycaenidae	Azuré de La Désirade	<i>Cyclargus ovaliri</i>	Résident	Petites Antilles	EN	1	2	14		17	0,42
Nymphalidae	Savane	<i>Junonia zonalis</i>	Résident		IC	48	217	84	11	360	8,90
Nymphalidae	Belle Dame	<i>Vanessa cardui</i>	Migrateur		IC	80				80	1,98
Nymphalidae	Nymphale du Pourpier	<i>Hypolimnas misippus</i>	Migrateur		IC		8			8	0,20
Nymphalidae	Nacré des îles du Nord	<i>Agraulis insularis</i>	Résident		IC	6	39	9	1	55	1,36
Nombre d'individus						456	2919	601	71	4047	
Nombre d'espèces						15	20	13	7	21	

Liste rouge Guadeloupe (UICN Comité français et al., 2021) : EN « En danger », IC « Préoccupation mineure ».

Proportion : pourcentage d'individus de l'espèce considérée par rapport à l'ensemble des individus comptés.

Liste des espèces de Papillons de jour (Rhopalocères) contactées lors du suivi de janvier 2019 à mars 2022 à La Désirade.

La période humide de septembre à janvier semble favorable aux papillons qui ont été plus nombreux, tant en abondance qu'en diversité.

Des indices d'abondance de type IKA (Indice Kilométrique d'Abondance) ont montré une plus grande attractivité du Ouest de l'île, probablement en raison de la grande diversité de milieux naturels présents.



Belle Dame, espèce migratrice (à gauche) et Piérides craies (à droite) © A. Levesque



Savane (à gauche) et Thécla du croton (à droite) © A. Levesque

### Azuré de La Désirade

Cette espèce endémique de La Désirade, y est rare et très localisée, ce qui vaut d'être classée EN « En Danger » sur la Liste rouge de la faune de Guadeloupe (UICN Comité français *et al.*, 2021).

Lors du suivi de janvier 2019 à mars 2022, seules sept données ont été enregistrées sur les trois secteurs de l'île suivis, et l'espèce n'a pas été contactée sur le secteur Plateau.

Date	Localisation	Secteur	Code sur carte (Figure 8)	Effectif
11/10/19	Aérodrome	Ouest	Site1	1
29/01/21	Aérodrome	Ouest	Site1	4
18/10/20	Beauséjour	Ouest	Site2	1
29/01/21	Beauséjour	Ouest	Site2	4
21/10/21	Beauséjour	Ouest	Site2	1
22/11/21	Beauséjour	Ouest	Site2	5
22/11/20	RN Sud	Est	Site3	1
28/02/20	Fanfan	Ouest	Site4	3
15/10/21	Fanfan	Ouest	Site4	1
25/05/17	Morne Frégule	Ouest	Site5	?
23/05/22	Baie Mahault	Est	Site6	10

Compilation de toutes les données d'Azuré de La Désirade faite par Anthony Levesque.



Azuré de La Désirade *Cyclargus ovaliri* (à gauche) et ponte d'Azuré de La Désirade sur sa plante hôte la Canique *Caesalpinia ciliata* (à droite) © A. Levesque

	<p>L'Azuré de La Désirade semble évoluer sur une seule plante hôte, la Canique <i>Caesalpinia ciliata</i> (Brévignon &amp; Brévignon 2003) et des comportements de ponte ont d'ailleurs pu être photographiés. Récemment, des dégradations (destruction par tractopelle, remblais, abrouissement par les caprins divaguant) ont été observées sur les buissons de Canique. Ces dégradations de son unique plante-hôte constituent une grave menace pour la survie de l'espèce. Il est essentiel de mener rapidement une campagne d'information et de sensibilisation pour enrayer le phénomène de destruction des habitats. Dans un second temps, la protection de l'habitat de l'Azuré de La Désirade pourrait être cruciale pour conserver cette espèce déjà menacée.</p>
<p><b>Indicateurs de réalisation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de synthèse et cartographie : Levesque A, Jourdan T. &amp; V. Lemoine. 2022. Suivi des Papillons de jour (Rhopalocères) à La Désirade de 2019 à 2022 et synthèse des connaissances de l'entomofaune de La Désirade. Rapport AMAZONA n° 77. 35 p.</li> <li>• Base de données Excel des suivi des lépidoptère à jour 2019-2022</li> </ul>
<p><b>Prévisions 2023</b></p>	<p>Poursuivre le suivi des lépidoptères dans le cadre de la convention</p>

### 3. Surveillance du territoire et Police de l'Environnement

SP 1		SP 1 : Assurer les tournées de surveillance
Priorité	1	
OO 2.3	-	<b> Limiter les dégradations anthropiques</b>
OO 7.2	-	<b> Augmenter le temps de présence sur la réserve</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'éviter les conflits d'usages, de sanctionner les infractions à la réglementation et d'assurer le rôle d'information et de prévention auprès des publics. Il s'agit d'assurer des tournées de surveillance avec une vigilance accrue (rôle préventif et répressif) et l'application de la réglementation.</p>	
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nombre de jours de présence sur la réserve / an</b> = 101 jours en 2022*</li> <li>• <b>Temps agents consacré à la surveillance</b> : estimé à 25% du temps agent sur place jusqu'en 2018. Depuis 2019, ce pourcentage a été réévalué à 60%.               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 136 jours.hommes de présence sur la RNDS*</li> <li>2. 82 jours.hommes de surveillance* dont 65 jours.hommes réalisés par des agents commissionnés**</li> <li>3. 101* jours de présence sur la RNDS (28% des jours de l'année)</li> </ol> </li> </ul> <p>*Ce chiffre ne prend en compte que le temps des gardes animateurs. **Ce chiffre ne prend en compte que le temps des 2 agents commissionnés, passés à 1 depuis mi-octobre 2022.</p> <p>En 2022 la surveillance/police a été faite par 2 agents commissionnés puis 1 à partir de mi-octobre. La police et surveillance est élargie à l'ensemble du territoire de La Désirade pour les espèces protégées et la circulation des véhicules en espaces naturels.</p> <p>Les infractions constatées sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La divagation d'animaux d'élevage identifiés dans la réserve</li> <li>2. Circulation de véhicule en réserve naturelle</li> <li>3. Prélèvement de <i>Melocactus intortus</i></li> <li>4. Nourrissage (voire manipulation des Iguanes des Petites Antilles)</li> </ol> <p>En 2022, un suivi de la divagation des caprins et ovins en Réserve a été mené. Le nombre d'individus, la zone fréquentée et la présence ou non d'identification des bêtes sont relevés par les agents. L'objectif est de pouvoir mesurer et localiser la pression de pâturage des animaux en divagation afin de mettre en place des mesures de gestion adaptées.</p>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse annuelle des heures de surveillance et de sensibilisation : 82 jours.hommes en 2022.</li> <li>• Synthèse annuelle des procès-verbaux et avertissements : Aucun</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2023</b>	<p>Rédiger les procédures contre X lors de constats de vol de Melocactus. Engager une démarche de concertation avec les éleveurs. Augmenter les tournées de surveillance et adapter les horaires en fonctions des infractions recherchées.</p>	

**SP 2**

**SP 2 : Surveiller l'introduction éventuelle de l'Iguane rayé**

**Priorité 2**

**OO 3.4 - Assurer une veille sur l'iguane rayé**

**Description**

L'objectif est de maintenir la pureté génétique de l'iguane des petites Antilles et empêcher l'hybridation avec l'iguane commun.  
Il s'agit d'effectuer une surveillance accrue, notamment au déchargement de la barge. Mais également mettre en place des campagnes d'information auprès des personnes et des professionnels susceptibles d'introduire des iguanes communs.

**Formation du personnel des RN de Petite Terre et La Désirade à la capture de l'iguane commun**

En 2022, 5 agents de l'association Titè et le VSC Chargé de mission biodiversité à l'ONF ont été formés à la capture et la mise à mort de l'iguane rayé. Simon Martin-Pigeonnier, chargé d'appui à l'animation des PNA Guadeloupe a animé ces 4 sessions de formation (janvier - avril).

**Mise en œuvre 2022**



*Formation à la capture de l'iguane commun au port autonome de Jarry © association Titè*

Les agents de Titè mènent tout au long de l'année des patrouilles dans le secteur du bourg. Grâce au travail de sensibilisation, la population vient en aide aux gardes et signale tout iguane suspect.

**Indicateurs de réalisation**

- Campagne d'information = travail de sensibilisation tout au long de l'année
- Nombre d'heures de surveillance = non comptabilisé en 2022
- Nombre de personnes sensibilisées = 6 personnes formées dans le cadre de la lutte Iguane commun

**Prévisionnel 2023**

- Mettre en œuvre le projet de biosécurité au niveau de la barge à La Désirade
- Poursuivre *a minima* des prospections dans la zone du bourg par les agents de la RN
- Si renforcement des moyens humains dans l'équipe de la RN (sur les actions EEDD), poursuivre l'animation du réseau de veille/lutte Iguane commun sur la Désirade

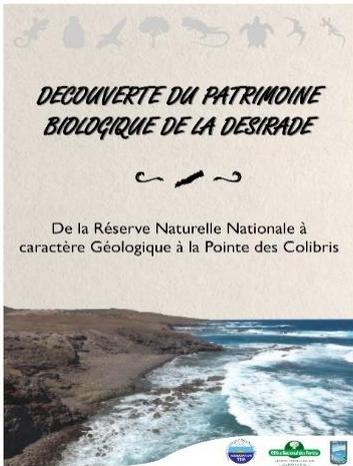
SP 3		SP 3 : Mise en place de tournées spécifiques de recherche d'espèces invasives	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 3.4</b>		-	<b>Assurer une veille sur l'Iguane rayé</b>
<b>OO 8.3</b>		-	<b>Améliorer les connaissances sur les espèces exotiques.</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de repérer la présence d'espèces invasives (singe vert, racoon, mangouste, chat, iguane rayé) et d'éviter l'installation de population et/ou limiter celles déjà présentes. Il s'agit d'effectuer des tournées de terrain dédiées dans des zones identifiées.</p>		
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<p>Suite au signalement d'un iguane commun dans le bourg de Beauséjour, 8 journées ont été consacrées à la prospection en partenariat avec l'ONF et sous la coordination du PNA IPA. 4 agents de l'Office National des Forêts, le VSC chargé de mission biodiversité à l'ONF ainsi que 3 gardes animateurs et 1 stagiaire de l'association Titè ont été mobilisés pour participer à ces journées.</p> <p>Aucune capture d'iguane commun n'a été faite au cours de ces prospections.</p> <p>20, 21, 22/ 04 Roby Berchel (Titè) + Sarah Sellier (Titè)  11/05 Alain Saint Auret (Titè) + Jean Claude Lalanne (Titè)  25/05 Sandrine Malecot (ONF) + Anthony Basile (ONF)  01/06 Jérôme Flaireau (ONF) + Anthony Basile (ONF)  05/06 Sandrine Malecot (ONF) + Jean Claude Lalanne (Titè)  08/06 Remi Stahl (ONF) + Anthony Basile (ONF)</p> <p>Il y a eu une capture d'<i>iguana iguana</i> en 2022.</p> <p>Le 29 avril 2022, au retour de la mission CMR IPA de Petite Terre, un agent des RNN qui se rendait à la RN géologique a capturé une femelle hybride et gravide (LT : 130,3 cm, LC : 37,5 cm).</p>		
	<div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <p style="text-align: center;"><i>Femelle d'iguane hybride capturée par un agent de la RNN de La Désirade © association Titè</i></p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'heures de surveillance : 112 heures (16 jours.hommes)</li> <li>• Nombre d'individus contactés et capturés par espèce : 1 <i>iguana iguana</i></li> </ul>		

<b>SP 4</b>		<b>SP 4 : Renforcer la coordination des différents moyens de police sur le territoire</b>	
<b>Priorité</b>	<b>2</b>		
<b>OO 6.4</b>		<b>- Assurer une mutualisation des moyens</b>	
<b>Description</b>	L'objectif est de renforcer la coordination des différents moyens de police sur le territoire. Il s'agit de mettre en place une coopération de la part des gestionnaires avec les services de police ainsi que participer aux réunions annuelles ou ponctuelles.		
<b>Mise en œuvre 2022</b>	Les agents de police de la RN échangent régulièrement avec les gendarmes de La Désirade et la Police Municipale.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de coopération engagée = 0</li> <li>• Compte rendu des réunions = 0</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2023</b>	Développer les relations avec les gendarmes et la police municipale et organiser des tournées de surveillance conjointe.		

## 4. Interventions sur le patrimoine naturel

<b>IP 1</b>		<b>IP 1 : Nettoyer les sites</b>	
<b>Priorité 1</b>			
<b>OO 7.4</b>		<b>- Maintenir le matériel et les sites en bon état</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de maintenir les sites propres.            Il s'agit d'effectuer le nettoyage régulier des plages de la réserve et de mettre en place une fois par an une opération de nettoyage sur les autres plages de l'île avec des écovolontaires.</p>		
			
<p><i>Déchets collectés sur les plages de la réserve par les gardes et quelques bénévoles © association Titè</i></p>			
<b>Mise en œuvre 2022</b>			
<p><i>Nettoyage du littoral avec les élèves de l'école primaire et du collège de La Désirade © association Titè</i></p>			
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de journée de nettoyage : 10</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2023</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'entretien des sites et impliquer d'avantage les écovolotaires pour ces missions</li> <li>• Proposer des opérations péagogiques de nettoyage du littoral avec les scolaires et le grand public</li> </ul>		

## 5. Communication et pédagogie, création de supports de communication

CC 2	CC 2 : Création d'un sentier de découverte sur le thème de la géologie
CC 3	CC 3 : Réalisation d'un topoguide
CC 4	CC 4 : Réaliser des supports de communication
<b>Priorité</b>	<b>1</b>
<b>OO 1.4</b>	- <b>Améliorer la communication sur le patrimoine géologique</b>
<b>OO 6.1</b>	- <b>Créer des supports de communication</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de créer un sentier attractif et accessible pour permettre à un large public de découvrir la géologie.</p> <p>Il s'agit de concevoir une boucle permettant de découvrir la géologie ainsi que de mettre en place un sentier numérique.</p>
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<p>En 2020, sur la base des précédents travaux, le sentier, les points d'intérêts et les contenus ont été identifiés. Ce sentier porterait sur le patrimoine géologique mais aussi sur les patrimoines biologiques, historiques et archéologiques. Ce projet qui avait été mis en suspens en 2021 a été relancé en 2022.</p> <p>Un livret de découverte du patrimoine biologique a été créé en interne. La version dématérialisée et mise à jour du livret est consultable sur le site des Réserves.</p> <div style="text-align: center;">  <p><i>Page de couverture du livret de découverte du patrimoine biologique de La Désirade</i></p> </div>
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matérialisation d'une boucle : réalisée</li> <li>• Mise en place de la signalétique : à définir</li> <li>• Mise en place de l'accès au sentier numérique : à mettre en place</li> </ul>
<b>Prévisionnel 2023</b>	<p>Valider les sites d'intérêts géologiques sur le terrain.</p> <p>Initier la mise en place de la signalétique et l'accès au sentier sur l'application Sylvascope (audioguide).</p>

CC 10

CC 10 : Actualiser le site internet et mettre en ligne une page Facebook

Priorité 2

OO 6.2 - Diffuser l'information liée à la réserve

**Description**

L'objectif est de faire connaître la réserve, communiquer sur les différentes actions entreprises et dynamiser et fluidifier les échanges.  
Il s'agit d'actualiser et mettre en ligne de nouveaux contenus (articles, documents de références, études et rapports). Ces outils doivent aussi servir à fluidifier les échanges avec les éco volontaires.

**Mise en œuvre 2022**

Mise en ligne des rapports de stages et supports de communication.

**Indicateurs de réalisation**

- **Fréquentation annuelle du site internet**

Bilan annuel de la fréquentation du site reservesdesiradepetiteterre.com : 11 784 utilisateurs

Les pages les plus consultées par les visiteurs sont :

- La page de réservation des mouillages
- La page d'accueil
- La page d'information de l'Association Titè

- **Nombre de contenus mis en ligne / an sur le site internet**

En 2022, 16 rapports scientifiques et 3 articles ont été publiés sur le site des réserves.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Publications sur le site	9	5	14	12	12	19

- **Création d'une page facebook**

En mars 2022, à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans de la cogestion ONF-Titè, un compte Asso Titè ainsi qu'une page facebook Réserves naturelles de Petite Terre et de La Désirade sont créés afin d'améliorer l'ancrage territorial de l'association et sa communication. Tous les articles publiés sur le Compte Asso Titè sont systématiquement partagés sur la Page.

Les statistiques au 30/12/2022 sont les suivantes :

Compte Asso Titè	Page RN Petite Terre et La Désirade
1500 abonnés	349 abonnés 103 publications 175 mentions J'aime 1302 visites Couverture 17 774*

\* La couverture désigne le nombre de personnes qui ont vu au moins une fois l'une des publications de la Page. Cet indicateur est une estimation.

L'analyse géographique de l'audience, montre un bon état d'ancrage des réserves en Guadeloupe et plus précisément dans les communes de la Communauté d'Agglomération de La Riviera du Levant ainsi que Petit Bourg et Les Abymes.

**Lieu**
 Villes
  Pays

Saint-François, Guadeloupe	40
Abymes, Guadeloupe	18
Petit-Bourg, Guadeloupe	18
Le Gosier, Guadeloupe	14
Sainte-Anne, Guadeloupe	14
Pointe-à-Pitre, Guadeloupe	9
Baie-Mahault, Guadeloupe	7
Le Moule, Guadeloupe	7
Sainte-Rose, Guadeloupe	6
Trois-Rivières, Guadeloupe	6

**Lieu**
 Villes
  Pays

Guadeloupe	185
France	142
Martinique	5
Belgique	2
Bénin	2
Canada	2
Nouvelle-Calédonie	2
Saint-Martin (Antilles françaises)	2
Allemagne	1
Côte d'Ivoire	1

*Audience de la page Facebook des réserves au 20/06/23*

**Prévisionnel  
2023**

Actualiser le site internet et la page Facebook  
Créer un compte Instagram

## 6. Prestations d'accueil et d'animation

<b>PA 2</b>	<b>PA 2 : Poursuivre les interventions pédagogiques en milieu scolaire</b>
<b>Priorité 1</b>	
<b>OO 6.2</b>	<b>- Diffuser l'information liée à la réserve</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de sensibiliser et éduquer les scolaires de tous niveaux à l'environnement. Il s'agit de mettre en place des interventions thématiques en classe ou aux journées éducatives. Le personnel sera également chargé d'organiser des sorties pédagogiques sur le terrain et de participer à des projets pédagogiques.</p>
<b>Mise en œuvre</b>	Personnel de la réserve.
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<p><b>Bilan annuel des interventions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nombre d'interventions pédagogiques / an :</b> 10 interventions auprès des scolaires ont été réalisées (primaire, collège et lycée)</li> <li>• <b>Nombre de classe ou d'élèves sensibilisés :</b> 341 enfants sensibilisés</li> </ul>
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<p>En 2022, 4 établissements scolaires et une classe d'ERASMUS ont bénéficié de 10 interventions pédagogiques des gestionnaires. L'association Titè a ainsi participé au forum EDD du lycée de Gissac à Saint Anne et animé une sortie de découverte de la RNPT avec ses éco-délégués. Les gestionnaires sont intervenus auprès des élèves de 5<sup>ème</sup> du lycée de Gourdeliane dans le cadre du projet « Planet Discovery », réalisant une intervention en classe et une visite de la RNPT. Les élèves de primaire et du collège de La Désirade ont participé à plusieurs opérations de nettoyage du littoral de la réserve géologique. Un projet d'aire éducative a également été initié avec les élèves de cycle 3 de La Désirade. Il se poursuit tout au long de l'année scolaire 2022-2023.</p> <p>Au total ce sont 341 enfants et leurs encadrants qui ont été sensibilisés aux enjeux des réserves naturelles de La Désirade. Plusieurs supports ont été produits par les élèves à l'issue des interventions pédagogiques.</p>
	
	<p><i>Intervention de l'animatrice nature au forum EDD du lycée de Gissac (à gauche), Exposition des œuvres des élèves de La Désirade produites dans le cadre du projet « Arts en plastiques pour l'océan » avec les déchets ramassés sur le littoral de la RND © association Titè</i></p>
<b>Prévisionnel 2023</b>	Poursuivre les actions avec les scolaires

PA 3	PA 3 : Poursuivre les interventions auprès d'un public adulte et des associations
PA 4	PA 4 : Participer aux manifestations locales
PA 5	PA 5 : Renforcer le lien entre la population et la réserve
Priorité	2-3
OO 6.1	- Créer des supports de communication
Description	L'objectif est de sensibiliser et informer le grand public sur la protection de l'environnement. Il s'agit de mettre en place des interventions thématiques (au sein d'agences, d'établissements publics ou d'associations) ainsi que des sorties naturalistes sur le terrain.
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bilan annuel des interventions</b> : 4 visites et 6 stands à destination du grand public</li> <li>• <b>Nombre de personnes sensibilisées</b> : 652 (373 adultes et 279 enfants)</li> </ul>
Mise en œuvre 2022	<p>Durant cette année 2022, les gestionnaires ont participé à de nombreuses interventions. La <b>semaine de l'environnement de Destreland</b> et le <b>village d'arrivée de la route du rhum au MACTe</b> ont été 2 événements majeurs. L'association Titè a également participé à d'autres manifestations qui contribuent à son ancrage sur le territoire désiradien : Fêtes de section de baie Mahault et du bourg et village du prologue du tour cycliste.</p> <p>Les gestionnaires ont également mis en place des visites commentées des réserves à destination du grand public ou à de groupes privés (ex. club de handball, centre pénitentiaire).</p> <p>A noter, la participation de l'association Titè au forum du Service National Universel à permis de rencontrer 90 jeunes de Guadeloupe et des îles du Nord.</p> <p>Au total se sont près de 652 personnes qui ont été sensibilisées par les agents aux enjeux des réserves naturelles en 2022.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <p><i>Loïc TONTON, maire de La Désirade et Patrick NOVELLO, référent des éco volontaires devant le stand de la semaine de l'environnement à Destreland (à gauche) - Anthony BASILE (VSC ONF) animant une visite de la RND à l'occasion de la fête de section de Baie Mahault © association Titè</i></p> <p><b>Réalisation du diagnostic d'ancrage territorial (DAT)</b></p> <p>Courant 2022, les gestionnaires ont réalisé le diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle de La Désirade. C'est Sarah Sellier, stagiaire en M2 à l'UBS, qui était en charge de la réalisation de ce diagnostic.</p>

Le DAT évalue le soutien et la perception des habitants et des acteurs locaux quant à l'existence d'une réserve naturelle. Il permet de mieux comprendre les liens et freins entre les gestionnaires et les acteurs et ainsi améliorer l'ancrage de cet espace protégé. Les résultats de cette étude permettront de conforter ou réorienter les actions qui seront intégrées dans le prochain plan de gestion. La méthodologie appliquée pour la réalisation du diagnostic a été développée par RNF. Ce sont 33 indicateurs qui ont été renseignés suite à la réalisation d'enquêtes auprès des différents groupes d'acteurs gravitant autour de la réserve : les professionnels du tourisme, les partenaires scientifiques et techniques des gestionnaires, les membres du comité consultatif de la RNN, les professionnels du monde agricole, les riverains, élus et usagers fréquentant la réserve. L'étude des différents profils cognitifs, a permis la définition de l'état d'ancrage de la RND : 4,1/5 ce qui correspond à un bon niveau d'ancrage. Les pistes d'améliorations évoquées sont le développement de l'attractivité de la RNN et de l'île de La Désirade en général mais de façon raisonnée, les problématiques de la divagation caprine et de la pression exercée sur les sols et les Melocactus sont, quant à elles, clairement identifiées. Le renforcement de la présence des gestionnaires sur le site et de la communication sur l'ensemble des actions menées fait partie des attentes récurrentes énoncée.



**Prévisionnel  
2023**

Mettre en place des visites guidées de la RNDSD pour le grand public en partenariat avec l'office de tourisme.  
Renforcer la communication sur les actions menées sur le territoire de La Désirade.  
Recrutement d'une chargée de mission vie associative à La Désirade afin de poursuivre le développement des actions d'ancrage territorial.

## 5. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

CI 3		CI 3 : Entretien le bornage
<b>Priorité</b>	<b>1</b>	
<b>OO 2.3</b>	-	<b> Limiter les dégradations anthropiques</b>
<b>OO 7.4</b>	-	<b> Maintenir le matériel et les sites en bon état</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de limiter et canaliser la fréquentation dans certaines zones afin d'éviter le piétinement de la végétation et le dérangement d'espèces sensibles.</p> <p>Il s'agit de matérialiser le sentier sur tout le linéaire de la réserve. Le personnel établira également un schéma de circulation et procédera à l'aménagement de certaines portions.</p>	
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentier matérialisé</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2023</b>	<p>Finaliser le projet de sentier numérique en réserve</p> <p>Entretien régulièrement le bornage</p>	

## 6. Management et Soutien

<b>MS 1</b>		<b>MS 1 : Former les prestataires touristiques</b>	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 1.4</b>	-	<b>Améliorer la communication sur le patrimoine géologique</b>	
<b>OO 3.3</b>	-	<b>Limiter le dérangement des iguanes</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'instaurer un dialogue régulier avec les opérateurs. Leur apporter de la connaissance qu'ils puissent transmettre aux visiteurs et les sensibiliser aux bonnes pratiques (ex. : pas de nourrissage). Cela se traduit par la mise en place d'une démarche écotouristique et éco-gestes des prestataires (charte, formation).</p>		
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<p>La formation des opérateurs touristiques pilotée par l'équipe du PNA IPA n'a pas pu se tenir en 2022. Les supports pour cette formation sont réalisés et imprimés (voir livret de découverte du patrimoine biologique de La Désirade).</p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions organisés : 0</li> <li>• Nombre de sorties pour la formation des opérateurs : 0</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2023</b>	<p>Recrutement d'une chargée de mission vie associative pour animer une formation à destination des opérateurs touristiques de La Désirade</p>		

<b>MS 5</b>		<b>MS 5 : Mise en défens des parcelles</b>	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 2.1</b>	-	<b>Limiter le pâturage sur la réserve naturelle</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de soustraire des parcelles aux surpâturages pour permettre à la végétation de se régénérer. L'action vise à la construction d'enclos témoin autour de zones sensibles identifiées</p>		
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<p><b>Entretien des enclos de mise en défens : 2 enclos</b></p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de synthèse sur le suivi de la reprise de croissance de la végétation : 0</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2023</b>	<p>Mettre en place un suivi de la croissance de la végétation</p>		

MS 6

MS6 : Limiter l'impact des caprins et ovins

Priorité 1

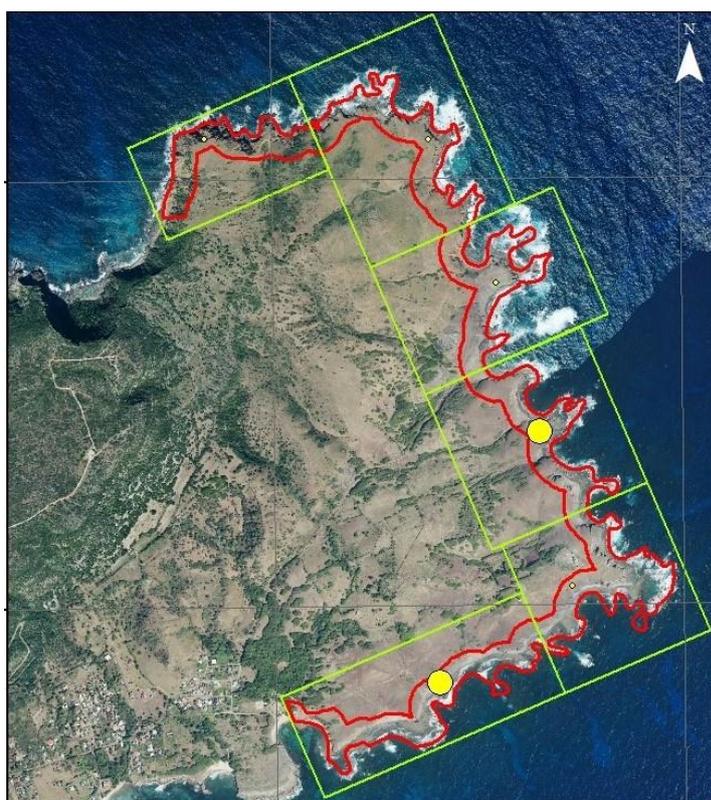
OO 1.3 - Limiter l'érosion des sols

OO 2.1 - Limiter le pâturage sur la réserve naturelle

Description

L'objectif est de faire cesser la divagation des troupeaux. Le personnel de la réserve sera chargé d'identifier les animaux et leur propriétaire ainsi que d'envoyer des courriers de rappel à la réglementation. Ils tenteront de faire émerger un groupe de travail sur la problématique de l'élevage et ils participeront aux initiatives plus large sur la gestion des caprins et des ovins sur la Désirade.

Mise en œuvre



Présence journalière des caprins :



La réserve de la Désirade fait face la présence de caprins et ovins divagants. Afin de visualiser les zones les plus affectée par ce pâturage, une cartographie a été réalisée. Ainsi les zones ayant la concentration d'animaux la plus élevée (zone 1 et 3) pourront faire l'objet d'une veille plus appuyée afin de limiter et mesurer l'impact de cette présence.

Indicateurs de réalisation

- Nombre d'animaux identifiés
- Nombre de propriétaire identifiés
- Nombre de courriers envoyés
- Mise en place d'un groupe de travail

Prévisions 2023

Poursuivre ce suivi pour en dégager des tendances et débiter un travail de dialogue avec les éleveurs et l'équipe municipale quant à la gestion des animaux divaguants. Sur les zones les plus fréquentées, les gestionnaires pourront mettre en place des enclos de revégétalisation.

<b>MS 8</b>		<b>MS 8 : Créer un partenariat avec l'office municipal du tourisme de La Désirade</b>	
<b>Priorité</b>	<b>3</b>		
<b>OO 6.2</b>		<b>- Diffuser l'information liée à la réserve</b>	
<b>Description</b>	L'objectif est de valoriser la destination écotouristique de La Désirade et de Petite Terre. La mise en place par la rédaction et la signature d'une convention de partenariat avec l'office du tourisme de La Désirade et l'organisation de rencontres annuelles.		
<b>Mise en œuvre 2022</b>	Des échanges réguliers ont lieu entre les gestionnaires et l'office municipal du tourisme. Une réunion a eu lieu entre la responsable de l'office de tourisme et la chargée de mission scientifique afin d'étudier les conditions de mise en œuvre de visites de la réserve géologique.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	L'office de tourisme relaie les différentes communication de la réserve. A l'inverse les gestionnaires répondent aux sollicitations de l'office municipal du tourisme et sont présents lors des différentes manifestations.		
<b>Prévisionnel 2023</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en oeuvre les visites commentées de la réserve géologique</li> <li>• Poursuivre la collaboration avec l'office municipal du tourisme de La Désirade</li> </ul>		

<b>MS 13</b>		<b>MS 13 : Accueillir et encadrer des stagiaires</b>	
<b>Priorité</b>	<b>2</b>		
<b>OO 7.2</b>	<b>- Augmenter le temps de présence sur la réserve</b>		
<b>Description</b>	L'objectif est de renforcer l'équipe de la réserve naturelle. Les gestionnaires recrutent et encadrent des étudiants et des stagiaires.		
<b>Mise en œuvre</b>	Chargés de mission et conservatrice		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Nombre de stagiaire recruté : 2 Sarah SELLIER : Réalisation du diagnostic d'ancrage territorial de la réserve naturelle nationale à caractère géologique de La Désirade Ariane DELLOUE : Réalisation d'une synthèse structurale de haute résolution des structures tectoniques affectant les pillow lavas et le complexe de dyke		
<b>Prévisionnel 2023</b>	Recrutement d'un stagiaire de Matser sur un sujet d'étude géologique de la réserve		

<b>MS 14</b>		<b>MS 14 : Renforcer l'équipe de surveillance avec des écovolontaires</b>	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 7.2</b>	<b>- Augmenter le temps de présence sur la réserve</b>		
<b>Description</b>	L'objectif est de renforcer l'équipe de la réserve naturelle. Les gardes encadrent les écovolontaires et les impliquent dans les missions de terrain.		
<b>Mise en œuvre 2022</b>	En 2022 ce sont seulement 12 jours de bénévolat qui ont été réalisés sur La Désirade et une mobilisation de 6 écovolontaires.		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'écovolontaires intégrés = 117 bénévoles ont rejoint l'association en 2022</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2023</b>	Redynamiser les missions d'écovolontariat à La Désirade		

MS 15		MS 15 : Rédiger et publier des rapports et compte-rendu	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 7.5</b>		<b>- Disposer d'une évaluation du travail réalisé</b>	
<b>Description</b>		<p>L'objectif est d'archiver et diffuser les comptes rendus des réunions et des missions scientifiques.</p> <p>Le personnel rédigera et publiera les rapports et comptes rendus concernant les activités réalisées sur la réserve. Un archivage numérique des données sera également réalisé.</p>	
<b>Mise en œuvre 2022</b>		3 rapports/comptes rendus concernant les activités de la réserve à La Désirade ont été rédigés en 2022 et les deux rapports de stage . Ils ont été diffusés et archivés sur le site des Réserves.	
<b>Indicateurs de réalisation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rapports/comptes rendus rédigés chaque année : 3</li> <li>• Nombre de rapports/comptes rendus diffusés chaque année : 4</li> <li>• Nombre de rapports/comptes rendus archivés chaque année : 4</li> </ul>	
<b>Prévisionnel 2023</b>		Les rapports et compte rendus des activités continueront a être publiés au fil de l'eau sur le site de la RNN.	

MS 18		MS 18 : Rechercher d'autres financements	
<b>Priorité 2</b>			
<b>OO 7.3</b>		<b>- Assurer la gestion administrative et financière de la réserve</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de poursuivre les recherches de financements complémentaires afin d'accroître les moyens de la réserve notamment pour les opérations d'investissement. Le personnel assurera la constitution de dossier auprès des financeurs (appel d'offres AMP, TEMEUM, Mécénat, FEDER, ...).</p>		
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<p>Cloture des projets financés par l'OFB :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pointe Colibri (OFB) : les gardes ont réalisé le suivi des enclos de régénération jusqu'en juillet 2021.</li> <li>- Réseau tortue marine Désirade (OFB) : l'association ne pouvant pas recruter un salarié à mi-temps pour poursuivre la mise en œuvre du projet, une consultation a été lancée pour externaliser la prestation. Les résultats de la consultation n'étant pas satisfaisants, il a été décidé conjointement avec l'OFB de cloturer le projet.</li> <li>- Espèces exotiques envahissantes (DEAL) : dernières actions mises en places : veille EEE (singe vert, racoon, mangoustes) et cartographie de la pression de pâturage des cabrits en divagation.</li> </ul> <p><b>Poursuite du Projet plan de relance</b> (financement obtenu en 2021) : Accompagnement des professionnels dans la structuration de la filière écotouristique et mise en place d'écomouillage. Depuis plusieurs années, les gestionnaires des RNN encouragent les prestataires touristiques travaillant sur Petite Terre à orienter leur activité vers La Désirade. Ce report de fréquentation de Petite Terre vers La Désirade doit permettre de diminuer d'une part la pression sur la RNPT et d'autre part de promouvoir le développement de l'écotourisme à La Désirade. Le développement de ces activités sur le territoire désiradien fait partie des attentes des équipes municipales successives, le sujet est évoqué en comité consultatif chaque année. Le développement de l'écotourisme sur La Désirade doit être encadré pour permettre le maintien de la biodiversité de l'île et la mettre en valeur. Les gestionnaires souhaitent donc accompagner la commune de La Désirade dans la mise en place de mouillages écologiques dans les lagons de l'île. Deux éco mouillages seront situés à l'entrée de la RNN de La Désirade. La commune sera gestionnaire de ces mouillages.</p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de dossier déposés : 0</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2023</b>	<p><u>Plan de relance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmation des COPIL</li> <li>- Rédaction des cahiers des charges, lancement des consultations, démarches administratives (AOT)</li> <li>- Mise en œuvre de la phase opérationnelle de terrain</li> </ul>		

MS 21		MS 21 : Participer aux assemblées générales de RNF	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 6.3</b>	<b>-</b>	<b>Participer aux réunions et colloques</b>	
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'échanger sur les outils utilisés, les pratiques, les expériences et les besoins des gestionnaires. Mais également de valoriser les expériences de gestion</p> <p>Le personnel représentera la réserve aux assemblées générales des réserves naturelles de France et participera aux travaux du réseau (échanges, brochures, ...)</p>		
<b>Mise en œuvre 2022</b>	Participation au congrès RNF en octobre 2022		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personne représenté au congrès annuel : 1</li> <li>• Nombre de présentation effectuée au congrès : 0</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2023</b>	Participer au congrès RNF		

## MS 23

## MS 23 : Participer aux plans d'action iguanes

<b>Priorité</b>	<b>1</b>
<b>OO 3.1</b>	- <b>Améliorer la connaissances des populations d'iguane des petites Antilles</b>
<b>OO 6.3</b>	- <b>Participer aux réunions et colloques</b>
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de participer à la conservation des espèces et écosystèmes associés. La réserve participera au comité de pilotage du plan national d'action et s'impliquera dans les actions et projets du réseau.</p>
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<p>En 2022, les cogestionnaires de la RND ont participé au COTECH du PNA Iguane des Petites Antilles le 08/12/2022. L'équipe de cogestion y a présenté les actions mises en œuvre en 2022 sur La Désirade dans le cadre du PNA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de la mortalité des Iguanes sur La Désirade</li> <li>• Le réseau de veille/lutte de l'Iguane commun sur La Désirade</li> </ul> <div data-bbox="652 831 1150 1200" data-label="Image"> </div> <p><i>Panneau routier de sensibilisation implanté aux abords de la réserve géologique de La Désirade</i></p>
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participation au comité de pilotage = 1</li> <li>• Nombre d'action et projet sur lesquels la réserve s'implique : 3</li> </ul>
<b>Prévisionnel 2023</b>	<p>Poursuive l'implication dans le cadre du PNA IPA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication et sensibilisation : utilisation de la caravane IPA</li> <li>- Implication dans les actions de lutte contre l'iguane commun sous réserve de financements dédiés</li> <li>- Mise en œuvre du protocole de biosécurité de la barge de marchandise</li> </ul>

<b>MS 24</b>	<b>MS 24 : Participer au plan de restaurations tortues et au réseau tortues marines Guadeloupe</b>
<b>Priorité 2</b>	
<b>OO 4.1</b>	- <b>Améliorer les connaissances sur la reproduction et les menaces pour les tortues marines</b>
<b>OO 6.3</b>	- <b>Participer aux réunions et colloques</b>
<b>Description</b>	L'objectif est de participer à la conservation des espèces et écosystèmes associés. La réserve participera au comité de pilotage du plan national d'action et s'impliquera dans les actions et projets du réseau.
<b>Mise en œuvre 2022</b>	En 2022, les cogestionnaires de la RND ont participé au COTECH du PNA Tortues Marines le 15/12/2021. Les données de suivi des pontes ont été saisies et transmises à la coordination du PNA, ainsi que les données échouages/détresses.
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participation au comité de pilotage = 1</li> <li>• Nombre d'action et projet sur lesquels la réserve s'implique : 2</li> </ul>
<b>Prévisions 2023</b>	Poursuivre l'action

MS 26		MS 26 : Alimenter les bases de données écologiques locales et nationales	
<b>Priorité</b>	<b>3</b>		
<b>OO 6.2</b>	<b>- Diffuser l'information liée à la réserve</b>		
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de mettre à disposition les observations scientifiques recueillies au sein de la réserve aux organismes centralisateurs.</p> <p>Le personnel sera en charge de la saisie et de la transmission de l'ensemble des observations et données naturalistes dans le système informatisé de gestion et d'échanges de données des réseaux d'espaces naturels (SERENA, SINP).</p>		
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données ornithologiques sont toutes intégrées à la base de données eBird</li> <li>• Les données STOC-EPS sont intégrées à une base de données Excel et transférées sur Karunati</li> <li>• Les données tortues marines sont intégrées aux bases de données coordonnées par le PNA</li> <li>• Les autres données de suivi sont intégrées à des bases de données Excel et gérées localement par l'équipe de la cogestion.</li> </ul>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activité présenté au comité consultatif : le rapport 2022 sera transmis en début d'année 2023.</li> <li>• Comptabilité annuelle présentée au comité consultatif</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2023</b>	Améliorer le transfert de données vers Karunati		

<b>MS 29</b>		<b>MS 29 : Maintenance des équipements et des locaux</b>	
<b>Priorité</b>	<b>1</b>		
<b>OO 7.4</b>	<b>- Maintenir le matériel et les sites en bon état</b>		
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'assurer la longévité et la maintenance des équipements.            Cette action inclus l'entretien et le renouvellement des équipements et locaux. Les travaux d'entretien courant par le personnel de la réserve ainsi que l'entretien ponctuel de certains équipements par des prestataires.</p>		
<b>Mise en œuvre 2022</b>	<p>Installation et entretien des enclos de mise en défens de la végétation et de protection des mélocactus.            Entretien du véhicule des réserves            Entretien de la maison et du bureau de La Désirade</p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste annuelle des travaux d'entretien effectués et des équipements renouvelés :</li> <li>- Entretien des enclos de mise en défens des mélocactus</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2023</b>	Poursuivre l'entretien des matériels et des sites		

<b>MS 30</b>		<b>MS 30 : Renouveler les équipements bureautiques et petits matériels</b>	
<b>Priorité</b>	<b>2</b>		
<b>OO 7.4</b>	<b>- Maintenir le matériel et les sites en bonne état</b>		
<b>Description</b>	<p>L'objectif est d'assurer le bon fonctionnement courant des activités.            Le personnel veillera à l'acquisition et au renouvellement des équipements nécessaires.</p>		
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des équipements acquis ou renouveler : 1 siège de bureau et d'un réfrigérateur</li> <li>• Somme engagées</li> </ul>		
<b>Prévisionnel 2023</b>	Renouveler les équipements nécessaires		

## Budget réalisé RND – Année 2022

Charges			Produits	
<b>60 - Achats</b>		<b>27 646 €</b>	<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>3 474 €</b>
<b>Achats d'études et de prestation de services</b>		<b>10 774 €</b>	Taxes passagers Maritime	3 474 €
<i>Suivi repro des om et limicoles, azurée</i>	CS09	10 774 €		
<i>inventaires sites cinques</i>	CS14	- €		
<i>Infographie bornage</i>	CI03	- €		
<i>Nettoyage RN - enlèvement gros blocs</i>	IPO1	- €		
Achats non stockés de matières et fournitures				
<b>Fournitures non stockables (combustibles)</b>	<b>CI7</b>	<b>1 007 €</b>		
<b>Fournitures d'entretien et petit équipement</b>		<b>1 848 €</b>		
<i>mise en défend melo et entretien bornage</i>	CS 20, CI03	1 115 €		
<i>matériel nettoyage littoral</i>	IP 01	15 €		
<i>matériel protection téléphone et clé</i>		192 €		
<i>achats maison</i>	MS	74 €		
<i>matériel animation</i>	EEDD - PA	453 €		
<b>Fournitures administratives</b>		<b>20 €</b>		
<i>gardes, CMS, SGA</i>	MS	10 €		
<i>CM EEDD</i>	EEDD-MS	10 €		
<b>Autres fournitures</b>				
<b>Prestations</b>		<b>13 997 €</b>		
<i>ONF</i>	MS	13 997 €	Prestations Services	
<b>61 – Services extérieurs</b>		<b>9 282 €</b>		
<b>Sous-traitance générale</b>			<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	<b>92 140 €</b>
<b>Locations</b>		<b>5 300 €</b>	Etat : DEAL	81 737 €
<i>loyer maison</i>		4 800 €	Renforcement EEDD	8 993 €
<i>charges locatives et de copropriété</i>		500 €		
<b>Entretien et réparation</b>		<b>317 €</b>		
<i>entretien matériel informatique</i>	MS	45 €		
<i>entretien voiture</i>	MS29	272 €		
<b>Assurance</b>	<b>MS</b>	<b>3 665 €</b>		
<b>Documentation</b>	<b>MS</b>	<b>- €</b>	Région(s) :	
<b>Divers</b>		<b>- €</b>	Département(s) :	
<b>62 – Autres services extérieurs</b>		<b>10 954 €</b>		
<b>Rémunérations intermédiaires et honoraires</b>		<b>4 402 €</b>		
<i>comptabilité</i>	MS	3 289 €		
<i>comptabilité</i>	EEDD-MS	75 €		
<i>site internet et assistance RH</i>		1 038 €	Communes(s) :	
<b>Publicité, publication</b>		<b>9 €</b>		
<i>Supports 20 ans</i>		9 €		
<b>Déplacements, missions, réceptions</b>		<b>5 521 €</b>	<b>Organismes sociaux (à détailler) :</b>	
<i>Formation et frais dep CA</i>	MS	511 €	Fonds européens (FEDER)	
<i>Frais repas equipe, ecoV</i>		1 401 €	ASP (emplois aidés)	
<i>Location voiture</i>		- €	Autres recettes	
<i>Frais déplacement equipe</i>		2 987 €	Autres recettes - résultat 2020	
<i>Frais déplacement CM EEDD</i>	EEDD	322 €	Autres recettes - report EEDD	
<i>Sortie scolaires</i>	EEDD - PA	300 €		
<b>Frais postaux et de télécommunications</b>		<b>785 €</b>		
<i>dont EEDD</i>	EEDD -MS	65 €		
<b>Services bancaires, autres</b>		<b>237 €</b>	<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	<b>616 €</b>
<i>frais bancaires et dropbox</i>		136 €		
<i>Corisation RNF</i>		101 €		
<b>63 – Impôts et taxes</b>		<b>418 €</b>		
<b>Impôts et taxes sur rémunération</b>		<b>418 €</b>	<b>76 – Produits financiers</b>	<b>9 €</b>
<i>Formation pro continue</i>		348 €	<b>77 – Produits exceptionnels</b>	<b>- €</b>
<i>EEDD</i>		70 €	Sur opération de gestion	
<b>Autres impôts et taxes</b>			Sur exercices antérieurs	
<b>64 – Charges de personnel</b>		<b>45 378 €</b>	<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>3 531 €</b>
<b>Rémunération des personnels</b>		<b>39 364 €</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>1 124 €</b>
<i>1 CM, 3 gardes CDI, 1 alternant, 1 SGA</i>	MS	29 893 €		
<i>1 ETP EEDD</i>	EEDD - MS	4 527 €		
<i>2 stagiaires (L3 et M2)</i>		4 944 €		
<b>Charges sociales</b>	<b>MS</b>	<b>4 502 €</b>		
<i>1 CM, 3 gardes CDI, 1 alternant, 1 SGA</i>	MS	4 151 €		
<i>1 ETP EEDD</i>	EEDD - MS	351 €		
<b>Autres charges de personnel</b>	<b>MS</b>	<b>1 513 €</b>		
<i>CIST-pharmacie</i>		214 €		
<i>Habillage - EPI</i>		607 €		
<i>Formation</i>		692 €		
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		<b>404 €</b>		
<b>66 – Charges financières</b>		<b>- €</b>		
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>36 €</b>		
<b>68 – Dotation aux amortissements provisions pour rené</b>	<b>MS</b>	<b>6 220 €</b>		
<b>69-</b>		<b>1 €</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>		<b>100 340 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>100 894 €</b>
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>4 776 €</b>	<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>4 776 €</b>
Secours en nature			Bénévolat	1 860 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		2 916 €	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2 916 €
Personnel bénévole	MS	1 860 €	Dons en nature	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>105 116 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>105 670 €</b>

## Budget prévisionnel RND – Année 2023

CHARGES			PRODUITS	
	Codes PG			
<b>60 – Achats</b>		<b>29 603,00 €</b>	<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>15 000,00 €</b>
<b>Achats d'études et de prestations de services</b>		<b>11 800 €</b>	Taxes passagers Maritime	15 000 €
<i>Suivi repro des om et limicoles, azurée</i>	CS09	5 800 €		
<i>inventaire floristique</i>	CS14	6 000 €		
<i>Infographie bornage</i>	CI03	- €		
<i>Nettoyage RN - enlèvement gros blocs</i>	IP01	- €		
<i>etude roches</i>		2 000 €		
Achats non stockés de matières et fournitures				
<b>Fournitures non stockables (combustibles)</b>	CI	<b>720 €</b>		
<b>Fournitures d'entretien et petit équipement</b>		<b>2 483 €</b>		
<i>Petit matériel - EEE</i>	CS16	- €		
<i>Mise en défend melocactus</i>	CS20	500 €		
<i>Petit matériel animations</i>	EEDD - PA	- €		
<i>Nettoyage RN</i>	IP01	300 €		
<i>Revégétalisation accès</i>	MS03	1 483 €		
<i>Entretien bornage - signalétique</i>	CI03	200 €		
<b>Fournitures administratives</b>	MS	<b>600 €</b>		
<i>gardes, CMS, SGA</i>	MS	300 €		
<i>CM EEDD</i>	EEDD-MS	- €		
<b>Autres fournitures</b>		<b>- €</b>		
<b>Prestations</b>		<b>14 000 €</b>	Prestations Services	
	ONF	MS	14 000 €	
<b>61 – Services extérieurs</b>		<b>7 400 €</b>	<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	<b>91 480 €</b>
<b>Sous-traitance générale</b>			Etat : DEAL	81 737 €
<b>Locations</b>		<b>4 800 €</b>	Renforcement EEDD	8 993 €
<i>loyer maison</i>	MS	4 800 €		
<b>Entretien et réparation</b>		<b>600 €</b>	OFB	
<i>voiture</i>	MS29	600 €		
<b>Assurance</b>		<b>2 000 €</b>	Région(s) :	
<b>Documentation</b>			Département(s) :	
<b>Divers</b>				
<b>62 – Autres services extérieurs</b>		<b>12 510 €</b>		
<b>Rémunérations intermédiaires et honoraires</b>		<b>3 600 €</b>		
<b>Publicité, publication</b>		<b>4 641 €</b>	Communes(s) :	
<i>signalétique RN</i>	CI03	1 200 €	Organismes sociaux (à détailler) :	
<i>Réaliser des support de comm dont 20 ans</i>	EEDD - CC	- €		
<i>topoguide - audioguide</i>		3 441 €		
<b>Déplacements, missions, réceptions</b>		<b>3 251 €</b>		
<i>Formation</i>	MS	- €		
<i>Billets de bateau stagiaires</i>	MS	792 €	Fonds européens (FEDER)	
<i>Location de voiture</i>	MS	600 €	ASP (emplois aidés)	750 €
<i>Billets de bateau gardes, CMS, SGA</i>	MS	1 269 €	Autres recettes	
<i>Billets de bateau EEDD</i>	EEDD-MS	590 €	Autres recettes - report EEDD	
<b>Frais postaux et de télécommunications</b>		<b>768 €</b>		
<i>dont EEDD</i>	EEDD-MS	312 €		
<b>Services bancaires, autres</b>		<b>250 €</b>		
<b>63 – Impôts et taxes</b>		<b>908 €</b>		
<b>Impôts et taxes sur rémunération</b>		<b>908 €</b>		
<i>dont EEDD</i>	EEDD-MS	147 €		
<b>Autres impôts et taxes</b>				
<b>64 – Charges de personnel</b>		<b>51 195 €</b>		
<b>Rémunération des personnels</b>		<b>41 268 €</b>		
<i>1 CM, 3 gardes CDI, 1 alternant, 1 SGA</i>	MS	31 044 €	<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 074 €</b>
<i>1 ETP EEDD</i>	EEDD - MS	6 675 €	Cotisations	1 074 €
<i>1 stagiaire M2</i>	MS	3 549 €		
<b>Charges sociales</b>		<b>7 167 €</b>	<b>76 – Produits financiers</b>	
<i>1 CM, 3 gardes CDI, 1 alternant, 1 SGA</i>	MS	5 898 €		
<i>1 ETP EEDD</i>	EEDD - MS	1 268 €		
<b>Autres charges de personnel</b>		<b>2 760 €</b>	<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>			Sur opération de gestion	
<b>66 – Charges financières</b>			Sur exercices antérieurs	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>			<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement)</b>	MS	<b>5 938 €</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>			<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>5 607 €</b>	<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>5 607 €</b>
Secours en nature			Bénévolat	2 367 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		3 240 €	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	3 240 €
Personnel bénévole	MS	2 367 €	Dons en nature	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>113 161 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>113 161 €</b>

## Table des annexes ■■■

Annexe 1 : Compte rendu du Comité Consultatif de la Réserve Naturelle de Désirade 2021.....	60
---	----

**Compte-rendu du Comité Consultatif de Réserve Naturelle à caractère géologique de La Désirade**

**Le 07 juillet 2022**

Le comité consultatif de la réserve naturelle s'est réuni le jeudi 7 juillet à 9h30 en audioconférence et en présentiel à la sous-préfecture, sous la présidence de M. Bruno ANDRE, sous-préfet de Pointe-à-Pitre.

**Liste des personnes présentes :**

Bruno ANDRE, Sous-Préfet de Pointe-à-Pitre

Gaël MAGNE, Chef du pôle accompagnement des collectivités, Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre

Jean-François BOYER, Directeur de la DEAL (visioconférence)

Daniel SERGENT, Chef du service ressources naturelles de la DEAL (visioconférence)

Aurélien JAPAUD, Chargé de mission milieu marin et espaces naturels de la DEAL (visioconférence)

Mylène MUSQUET, Directrice régionale de l'ONF

Mathieu FELLMANN, Chef de service Biodiversité et Développement Durable de ONF

Régis RAGAZZI, Technicien Forestier Territorial secteur Moule, Saint-François, La Désirade, ONF

David LANDRY, Elu de la commune de La Désirade et Président de l'association des éleveurs de cabris

Nathalie BORDY, Office du Tourisme intercommunal de la Riviera du Levant (visioconférence)

Michel NATHOU, Représentant des croisiéristes de la RNN de Petite Terre

Marina MOUTOU, Animatrice des PNA Tortues marines et iguane des Petites Antilles, ONF

Raoul LEBRAVE, Président de l'Association Titè

Sophie LE LOC'H, Conservatrice, ONF

Anthony BASILE, Chargé de mission Réserves Naturelles, ONF

Léa SEBESI, Chargée de mission scientifique et technique, Association Titè

Claudine CABRERA, Expert-comptable, Association Titè

Jean-Claude LALANNE, Garde, Association Titè

Roby BERCHEL, Garde, Association Titè

Sarah SELLIER, Stagiaire Diagnostic d'Ancrage Territorial, Association Titè

**Personnes excusées :**

Jean FREDERIC LEBRUN, spécialiste en géologie à l'université des Antilles

Gilles LEBLOND, président du CSRPN

Éloïse INGADASSAMY, conseil Départemental

Émilie PEUZIAT, présidente de l'association AEVA

Frantz DELCROIX, présidente de l'association AMAZONA

A 9h45, le sous-préfet ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

## 1. Approbation du PV de la réunion

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans observation.

## 2. Rapport d'activités 2021

Sophie LE LOC'H entame la présentation des rapports d'activités 2021. Les rapports d'activités ont été mis en ligne sur le site internet de la réserve en amont de la réunion. Les actions y sont détaillées selon les domaines d'activités du plan de gestion. Toutes les actions ne seront pas évoquées en séance. Elle commence par présenter les objectifs de gestion, récapitule les changements d'équipe qui ont eu lieu en 2021 : arrivée de Aurélie RAMSAMY, animatrice nature en juin, de Léa SEBESI, chargée de mission scientifique et technique, Christophe SAINT-AURET et Thomas CESAIRE, gardes animateurs et Roby BERCHEL garde alternant en octobre. Elle annonce également l'arrivée de Anthony BASILE, VSC à l'ONF en mars 2022.

Anthony Basile poursuit avec la présentation des suivis réalisés sur les Melocactus, ainsi que sur les oiseaux marins et les limicoles nicheurs.

Léa SEBESI présente ensuite le bilan des tournées de surveillances ainsi que les actions entreprises pour limiter l'impact des caprins et des ovins.

En ce qui concerne le suivi de la population de caprins, Mylène MUSQUET demande s'il y a une solution au problème de divagation des animaux sur la réserve. Sophie LE LOC'H, répond que la gestion des animaux divaguant relève de la compétence de la commune. Des projets sont envisageables pour venir en soutien aux éleveurs tout en permettant de préserver la réserve. Un projet de rachat des terrains en indivision en arrière de la Réserve est d'ailleurs à l'arrêt depuis de nombreuses années. La mise en place d'enclos sur ces terrains avec une gestion du fourrage et des points d'eau permettrait la matérialisation d'une zone tampon avant d'entrer dans la réserve.

Mylène MUSQUET demande si ces cabris ont des propriétaires. Raoul LEBRAVE rappelle que ce point possède de nombreuses problématiques dues à l'impossibilité de mise à la fourrière des bêtes. Le second levier est un travail avec l'association des éleveurs et la région afin d'avoir des plantations de fourrages. Cette méthode avait été actée verbalement dans le passé mais n'a donné lieu à aucune action. La divagation continue donc et les gardes n'ont la possibilité que de dresser des timbres amandes.

David LANDRY mentionne qu'il a été élu en 2014 et a pris à bras le corps cette association, car elle n'était pas fédérée. Il poursuit en faisant un état des lieux et mentionne que les éleveurs n'ont pas fait d'études, il faut donc ramener du savoir afin de les accompagner dans l'achat de terrain et avoir une vision plus large de la gestion de vivre. Les agriculteurs Désiradiens sont dans une agriculture extensive, ceci est une agriculture vieillissante et à moderniser. Il appuie par la suite sur le fait qu'il serait bon de créer des points d'eau pendant le carême afin que les caprins évitent de détruire les Mélocactus pour s'en abreuver. Cabricop ne peut agir sur cette action, car cette association est en pleine restructuration. Par ailleurs, cette dernière possédera sûrement plus de moyens en 2022.

Bruno ANDRE demande combien coûterait la création de ces points d'eau ainsi que leur gestion. Raoul LEBRAVE répond que cela s'estime dans une fourchette de 1000 euros. M. David LANDRY ajoute qu'aucune étude a été réalisée afin de connaître à combien s'élèveraient ces travaux.

Raoul LEBRAVE intervient en disant que durant le carême les cabris cherchent constamment de quoi manger et boire, ce qui accentue le pâturage durant 4 mois. Ce déplacement en continu fatigue et cause des pertes de bétail. Il précise que l'association a vocation « à accompagner et non à faire », c'est dans ce sens que des sessions de travail avec les partenaires peuvent être mises en place afin d'y travailler.

Bruno ANDRE énonce que cette construction n'est donc pas un problème d'argent. Mylène MUSQUET étaye ces propos en disant que ceci est plus un changement de pratique à inculquer. David LANDRY s'aligne sur le fait que le problème vient du fourrage, propos appuyé par Bruno ANDRE.

M. David LANDRY énonce la proposition d'un lieu de stockage situé au niveau de l'aérodrome appartenant au Conservatoire du Littoral. Il affine ses propos en disant que l'idée serait d'avoir un hangar de stockage pour le carême afin de passer les 6 mois de pénibilités. Sophie LE LOC'H rappelle que cette parcelle est boisée. Par ailleurs les points d'eau ne devront pas être positionnés en réserve. David LANDRY répond que les cabris servent aussi à nettoyer autour des Mélocactus. Sophie LE LOC'H rappelle que des enclos de régénération ont été installés depuis plusieurs années et que les Melocactus présents dans les enclos se portent bien.

Léa SEBESI reprend la présentation par le bilan des tournées spécifiques de recherche d'espèces invasives. Mylène MUSQUET demande, combien de singes verts sont présents sur l'île. Léa SEBESI répond donc que la présence de 3 individus a été confirmée par une observation. Sophie LE LOC'H explique ce propos en ajoutant que la population est estimée à 15 individus, difficilement identifiable.

David LANDRY demande alors si un chasseur peut tirer si jamais il se retrouve face à des singes. Sophie LE LOC'H répond que ce sujet est en réflexion et que la DEAL aurait revu la réglementation. Les particuliers pourraient être en mesure de réguler eux même les individus observés sur leur parcelle. Jusqu'à présent cela nécessitait une autorisation préfectorale.

Bruno ANDRE interroge Jean-François BOYER, qui lui répond que les singes n'apparaissent pas dans les espèces chassables, mais ils peuvent donc être abattus par un chasseur ayant un permis. Daniel Sergent ajoute que c'est une espèce menaçante (d'un point de vue sanitaire et en termes d'impact sur la biodiversité), que si nous voulons nous en débarrasser il faut agir rapidement. Sophie LE LOC'H ajoute que la réserve naturelle ne pourra pas assurer cette prestation seule, une aide de l'OFB serait la bienvenue. Bruno ANDRE finit cette parenthèse en demandant à la DEAL de se rapprocher de l'OFB pour savoir ce qui peut être fait en lien avec la mairie de La Désirade.

Léa SEBESI termine la présentation par le bilan des interventions pédagogiques en milieu scolaire et auprès du grand public.

**Bruno ANDRE propose de procéder au vote. Le rapport d'activités 2021 - est approuvé à l'unanimité.**

### 3. Compte rendu de l'exécution du budget réalisé 2021

Sophie LE LOC'H poursuit pas la présentation du budget réalisé 2021.

Claudine Cabrera détaille les comptes et expose un budget réalisé comme convenu. Avec une augmentation de la marge salariale cette année et des impôts, un retour à l'équilibre est prévu par ajout de la taxe Barnier. En conclusion budget en équilibre, petit résultat = bénéficiaire.

Raoul LEBRAVE intervient en disant que cette taxe est établie par la douane pour les transports de passagers, l'association Titè doit donc opérer une relance afin de toucher ces fonds. Bruno

ANDRE s'interroge sur la façon dont est comptabilisée la taxe Barnier. Raoul LEBRAVE lui répond que celle-ci est perçue par l'ONF, conformément à l'arrêté ministériel, et reversée à l'association Titè. Elle apparaît donc dans les écritures comptables. Une relance par courrier recommandé sera effectuée auprès des services de la douane afin de régulariser la situation.

**Bruno ANDRE propose de procéder au vote du budget 2021, le budget est adopté à l'unanimité. Bruno ANDRE demande à Claudine Cabrera de bien tracer le reste à percevoir dans la comptabilité.**

#### 4. Budget prévisionnel 2022

Sophie LE LOC'H reprend le cours de la présentation avec le budget prévisionnel de 2022. Les suivis scientifiques tortues marines et ornithologiques seront repris en interne sur le budget de fonctionnement. Les suivis sur le volet géologie vont se poursuivre.

Mylène MUSQUET demande pourquoi ces suivis sont repris en interne. Sophie LE LOC'H précise que le recrutement de l'animatrice nature doit permettre une véritable animation de territoire et de développer des réseaux de veille sur la Désirade, notamment concernant le suivi des tortues marines. Les subventions ponctuelles de l'OFB sont par ailleurs clôturées. Les protocoles de suivi s'inscrivent dans le cadre du PNA tortues marines. En revanche, les suivis seront réalisés sur les plages de la réserve naturelle et non sur l'ensemble des plages de l'île.

Raoul LEBRAVE ajoute que cette année sera l'occasion de fêter les 20 ans de la cogestion avec l'ONF. Il serait intéressant de relancer les projets de Réserve Naturelle à Marie-Galante afin de tendre vers une diminution de la fréquentation à Petite Terre. Mylène MUSQUET évoque sa fierté de fêter cet événement et valorise la durabilité de cette cogestion. Elle poursuit en ajoutant qu'il serait bon de profiter de ces 20 ans pour communiquer sur les actions menées, d'autant plus qu'il y a 3 semaines Petite Terre a été nommée dans les 3 plus belles plages de France. La participation de professionnels serait sûrement nécessaire à cette communication.

Bruno ANDRE précise qu'il doute de l'usage d'une boîte de communication, il serait préférable dans un premier temps de solliciter nos ressources en interne du comité consultatif. Mylène MUSQUET complète ses propos en disant que l'ONF n'a pas de moyens de mobiliser. M. Bruno ANDRE conclut en disant qu'il serait bon de mettre la région, l'État et le département autour de la table. Il propose de réaliser une réunion de travail en sous-préfecture.

Mme Sophie LE LOC'H conclue la présentation en abordant la mise en œuvre du projet « écomouillages » financé dans le cadre du plan de relance, et en évoquant la dernière étape de validation du plan de gestion 2021-2025. Aurélien JAPAUD précise qu'il est en contact avec le CNPN concernant cette dernière étape et informera les gestionnaires de l'avancée de ce dossier.

**Bruno ANDRE propose de procéder au vote du budget 2022 ainsi que du programme d'actions 2022. Ils sont adoptés à l'unanimité.**

## 5. Présentation du diagnostic d'ancrage territorial

Sarah SELLIER présente son sujet de stage : le diagnostic d'ancrage territorial de la RNN de la Désirade. Ce diagnostic constitue un outil pour les gestionnaires et doit leur permettre de renforcer leur place sur le territoire ainsi que les liens avec les acteurs locaux. Une restitution publique est prévue début septembre à la Désirade, à laquelle l'ensemble des membres du comité consultatif est convié.

En l'absence de questions diverses et l'assemblée ayant épuisé l'ordre du jour, la réunion est levée à 11h00.

Le Sous-Prefet

  
Bruno ANDRE